

Les relations internationales de l'après guerre froide : Quel ordre mondial ?

Gilles DARIER, Professeur au lycée Gabriel Fauré (Annecy), Conseiller Pédagogique Académique - I.U.F.M de Grenoble
Jean-Marie DARIER, Professeur au lycée de la Vallée du Cailly (Déville-lès-Rouen).

Ce texte reprend de manière développée les grandes lignes d'une intervention réalisée à Annemasse en avril 2004 dans le cadre des journées portant sur les nouveaux programmes de terminale organisées par l'Inspection Pédagogique Régionale. Dans sa version définitive, il a été modifié pour intégrer la réflexion de J.M DARIER. Les points clés de cette contribution ont été élaborés avec le concours de Louis-Pascal Jacquemond, IA-IPR, et la relecture a été assurée par Catherine Biaggi, IA-IPR.

PLAN :

- I. **« Le nouvel ordre mondial » : un concept récent qui pose problème :**
 - A. "Le nouvel ordre mondial" un nouveau thème d'étude du programme d'histoire de terminale
 - B. « Le nouvel ordre mondial », une expression porteuse d'une signification particulière
 - C. Les débats historiographiques autour du « nouvel ordre mondial »

- II. **« Le nouvel ordre mondial » : comme histoire des tentatives d'une régulation des relations internationales par l'hyperpuissance américaine:**
 - A. Hyperpuissance américaine et projet d'une pax americana
 - B. Les tentatives de régulation américaine face à l'affirmation d'autres pôles de puissance
 - C. Le désir d'une gouvernance globale par refus d'un ordre fondé sur l'hyperpuissance américaine

- III. **« Le nouvel ordre mondial » comme histoire des tendances nouvelles qui structurent les relations internationales :**
 - A. De nouveaux défis ? :
 - B. L'Etat, un acteur dont l'influence décline?
 - C. Le rôle croissant d'autres acteurs internationaux:

Jusqu'à la fin des années 80, les relations internationales sont profondément marquées par la bipolarisation issue de la Seconde Guerre mondiale. Pendant presque 50 ans, le face à face entre les Etats – Unis et l'URSS, même en l'absence d'affrontement direct, est une véritable guerre, un conflit global et mondial. Cette guerre froide qui imprègne autant les calculs de politique intérieure que de politique extérieure à cause de sa durée, modèle les réalités politiques, économiques, sociales et culturelles du monde ; elle structure toute une époque. Elle est le canevas idéologique de référence qui permet de lire le monde.

Entre 1987 et 1991, ce système bipolaire disparaît. Mains repères, maintes stratégies politiques sont alors bouleversés. Privés d'ennemi, les Etats-Unis désormais seule superpuissance doivent repenser leur politique étrangère. Dès 1991, le président américain G. Bush assigne à son pays une tâche ambitieuse : refonder « un nouvel ordre mondial sur des bases plus conformes aux principes et aux valeurs de la démocratie ». ¹ En l'absence de leur grille d'analyse traditionnelle, les politologues, les historiens cherchent de leur côté à comprendre ce monde de l'après guerre froide et à trouver quel « nouvel ordre » régit les relations internationales. Cependant c'est le désordre, l'instabilité, la complexité qui semblent régner en maître sur une « planète balkanisée » sans qu'apparaissent des recompositions géopolitiques pérennes.

Dans ce contexte d'incertitude, plus de 10 ans après la chute de l'empire soviétique, les programmes officiels demandent expressément aux élèves de terminale d'étudier le « nouvel ordre mondial ». L'enseignant ne peut alors éviter ces deux questions fondamentales :

- ✍ Quel sens donner à ce concept de « nouvel ordre mondial » ?
- ✍ Quelle histoire des relations internationales peut-on enseigner aujourd'hui ?

I. « Le nouvel ordre mondial » : un concept récent qui pose problème :

A. "Le nouvel ordre mondial", un nouveau thème d'étude du programme d'histoire de terminale :

1. Une nouveauté dans les programmes officiels :

Ni les programmes officiels de 1995, ni leurs documents d'accompagnement ne font explicitement mention d'un « nouvel ordre mondial ». L'étude des relations internationales fait l'objet d'un chapitre qui s'intègre après l'analyse de la Seconde Guerre mondiale. Ce chapitre s'intitule : « les affrontements des grandes puissances et la dissolution des Blocs ». Les enseignants, après avoir évoqué « la période bipolaire au temps de la guerre froide », sont invités à montrer « la formation d'un monde plus complexe et plus diversifié ».

Ce libellé traduit une certaine prudence sur le sens à donner à des événements appartenant à une histoire extrêmement récente. Cette circonspection était légitime. Les programmes parus en 1995, n'avaient pu profiter pleinement de la réflexion universitaire engagée dès cette époque sur les événements de l'après guerre froide. Les allègements successifs des programmes demandèrent d'ailleurs à l'enseignant d'être encore plus bref sur la période post 91 et d'analyser surtout les relations internationales dans leur dynamique afin d'en comprendre « les rapports de force ».

2. Pourtant ce concept apparaît parfois dans certains manuels de l'ancien programme de terminale :

Les manuels édités en 1998 pour répondre aux exigences de l'ancien programme de terminale (1995) accordent à la réflexion sur l'après guerre froide une place plus importante qu'elle ne l'est dans l'esprit des instructions officielles et leurs auteurs s'interrogent déjà sur l'existence d'un nouvel ordre mondial.

Cependant les manuels abordent ce sujet de manière très différente. Ainsi les auteurs du Bordas qualifient l'après guerre froide de « nouveau désordre mondial », tandis que ceux du Magnard intitule leur leçon sur la période post 91 « un monde sous contrôle américain ? » avec comme problématique : « Y a-t-il un nouvel ordre mondial ? ». L'unité chronologique et thématique choisie est assez dissemblable. Le Bordas intègre dans un même chapitre des événements remontant aux années 80 ; le Magnard associe dans un chapitre intitulé « la fin de la logique bipolaire » tous les événements qui se sont produits depuis 1962. Les bornes chronologiques choisies sont rarement justifiées. La terminologie pour qualifier la période dévoile en fait les hésitations, les doutes et les difficultés des auteurs: nombre d'expressions employées comportent des guillemets ou un point d'interrogation.

3. Un concept officialisé par les nouveaux programmes de terminale:

Dans les nouveaux programmes, l'expression « nouvel ordre mondial » apparaît et s'impose comme un concept ayant une validité historiographique.

Toutes les séries devront consacrer un temps d'étude conséquent au « nouvel ordre mondial » : 5 à 6 heures en L/es et 4 à 5 heures en S. Ce moment est clairement distingué de celui qui porte sur la « guerre froide », il est d'importance similaire.

En série S, les relations internationales sont le premier thème d'étude, un thème clairement distingué du reste du programme, les formulations sont brèves et relativement péremptoires. Deux périodes sont distinguées avec une borne chronologique en 1991 :

¹ Discours du président américain, Georges Bush, au Congrès 6 mars 1991.

I - Les relations internationales depuis 1945 (12h)

- 1 - La guerre froide (1947-1991)
- 2 - Le nouvel ordre mondial

Pour les séries L, ES, le premier thème d'étude est plus hétérogène, les formulations sont plus précises et indiquent souvent une logique d'étude, une problématique. Dans cette première partie, l'élève doit ainsi s'interroger sur les origines d'un nouvel ordre mondial dont l'apparition daterait d'avant la chute du mur de Berlin et la disparition de l'URSS. La coupure des années 1970 est nettement privilégiée, le programme intégrant même l'analyse du Tiers-Monde dans la problématique des relations internationales.

L'enseignant est en effet invité à présenter:

I - Le monde de 1945 à nos jours

Introduction : le monde en 1945

- 1 - De la société industrielle à la société de communication
- 2 - Les grands modèles idéologiques et la confrontation Est-Ouest jusqu'aux années 1970
- 3 - Le Tiers-Monde : indépendances, contestation de l'ordre mondial, diversification
- 4 - À la recherche d'un nouvel ordre mondial depuis les années 1970

4. Les documents d'accompagnement explicitent en partie ces choix épistémologiques et historiographiques:

Les documents d'accompagnement justifient ainsi le choix d'une borne chronologique dans les années 70 pour le programme de L et ES : « Les années 1973- 1975 constituent un renversement de la conjoncture internationale à partir duquel la déstabilisation l'emporte ». Cette remise en cause de l'équilibre bipolaire né de la guerre froide s'explique par:

- Un ralentissement de la croissance qui serait anxiogène.
- L'échec du dialogue Nord-Sud
- L'essor de forces transnationales (légalles ou illégales) comme l'islamisme
- L'essoufflement du condominium des deux grandes puissances avec la multiplication de conflits régionaux qu'elles ne maîtrisent pas et l'affirmation de nouveaux concurrents (Chine, Japon)

La fin de la guerre froide n'a fait qu'amplifier des tendances apparues dans les années 70. La dislocation du bloc soviétique introduit cependant des éléments nouveaux : les Etats –Unis deviennent la première puissance globale de l'histoire, une puissance qui veut promouvoir « un nouvel ordre mondial » alors même que notre monde serait marqué par une complexité grandissante échappant à tout ordonnancement manifeste.

Paradoxalement, le discours sur le programme de S est quasiment le même alors que les instructions officielles mettent l'accent sur le tournant des années 90.

Trois lignes suffisent à justifier un choix qui diffère de celui fait pour les séries ES et L:

Au tout début des années 1990 s'achève une double séquence chronologique : les États-Unis se trouvent sans adversaire militaire ; le système d'économie communiste disparaît d'Europe, tandis que la Chine, qui a introduit l'économie de marché en 1978, l'officialise en 1993.

Même si les documents d'accompagnements reprennent les mêmes commentaires car il s'agit globalement du même thème qu'il conviendra d'aborder avec les mêmes objectifs en intégrant les mêmes éléments, le découpage chronologique différent proposé par les programmes conduit à deux optiques d'interprétation des relations internationales et donc du nouvel ordre mondial. Ces optiques différentes correspondent à deux visions historiographiques qu'il conviendra d'explicitier.

B. « Le nouvel ordre mondial », une expression porteuse d'une signification particulière :

Ce concept de « nouvel ordre mondial » que les élèves de terminale doivent désormais étudier pose certains problèmes sémantiques liés au contexte historique qui généralisa son emploi.

1. C'est une formule forgée à un moment précis de l'histoire:

Avec l'expression « nouvel ordre mondial », les programmes de terminale reprennent une terminologie qui s'est imposée dans le langage diplomatique il y a quelques années.

Le 7 décembre 1988, le président de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev évoque devant les Nations Unies la nécessité de rechercher un consensus universel étant donné que l'équilibre international progresse dans une nouvelle voie : « Le concept de sécurité internationale globale se base sur les principes de la charte de l'ONU et émane de l'obligation pour tous les États d'appliquer le droit international [...] Notre idéal est une communauté internationale d'États de droit qui soumettraient leurs activités en matière de politique extérieure au droit ». ²

En 1991, à la suite de sa victoire sur l'Irak, Georges Bush exprime de façon très claire une vision du monde reprenant cet idéal: « Maintenant, nous voyons apparaître un nouvel ordre mondial [...], un monde où les Nations Unies, libérées de l'impasse de la guerre froide, sont en mesure de réaliser la vision historique de

² Cité par Philippe Moreau Defarges *l'ordre mondial*, Armand Colin, Paris, 202 p [voir p51]

leurs fondateurs. Un monde dans lequel la liberté et les droits de l'homme sont respectés par toutes les nations » [...] ³

Directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales (IFRI) Dominique Moïsi analyse ainsi le "nouvel ordre international" décrété par Georges Bush au moment de la guerre du Golfe : « C'est la reprise, après la guerre froide, d'une formule "wilsonienne" d'après la Première Guerre mondiale. Elle se réfère à un courant de pensée humaniste, plus proche des démocrates que des républicains. Elle est tout de suite critiquée car elle est totalement à contre-courant : on parle plus de désordre que d'ordre après la guerre du Golfe. Il y a l'éclatement de la Yougoslavie, l'impuissance à rétablir l'ordre dans les Balkans, l'incapacité à réduire le fossé entre les riches et les pauvres. »⁴ Malgré cela, l'expression est reprise par les universitaires, les journalistes et les dirigeants du monde, elle sert à désigner la période des relations internationales qui s'ouvre avec l'effondrement du bloc soviétique.

2. « Nouvel ordre mondial » une locution dont le succès traduit une angoisse collective ?

L'emploi de la locution « nouvel ordre mondial », son succès international et interdisciplinaire pour désigner le nouvel état des relations internationales est sans doute aussi la manifestation d'un désir d'ordre porté par une perte des repères traditionnels. L'équilibre ancien, celui de la guerre froide était somme toute rassurant car il rendait le monde compréhensible, la logique dominante étant une logique bien connue, celle qui voyait s'affronter deux systèmes antagonistes. Pourtant les historiens n'ont jamais employé couramment le concept d'ordre bipolaire pour qualifier cet équilibre issu de la Seconde guerre mondiale qui structurait l'essentiel des relations interétatiques.

L'effondrement de l'URSS a été ressenti comme brutal car il était largement inattendu. La disparition du bloc soviétique n'a conduit ni à un renforcement de la sécurité internationale ni au triomphe de la paix. Pour beaucoup la complexité voire le chaos l'a emporté. Néanmoins le mot « ordre » triomphe dans une expression qui sert à qualifier cette nouvelle période dans l'histoire du monde. On peut légitimement penser que l'emploi de ce mot conjure aujourd'hui une angoisse du désordre, il faut que les relations internationales obéissent à un « ordre » mondial.

Cette exigence est aussi un espoir, celui d'un monde meilleur. Cet espoir s'était déjà exprimé après la Seconde Guerre mondiale, la victoire militaire étant vécue par beaucoup comme une victoire de la démocratie et donc comme l'occasion de mettre sur pied un système assurant paix et sécurité collective. Selon le Directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales (IFRI) Dominique Moïsi, le

³ Discours du président américain, Georges Bush, au Congrès 6 mars 1991.

⁴ Entretien réalisé par Françoise Germain-Robin pour l'Humanité, article paru dans l'édition du 1er août 2000

tournant des années 90 a été ressentie de façon similaire : « (...) la formule de Bush est moins stupide qu'il y paraît. À l'époque, on n'avait pas réalisé à quel point la fin de la guerre froide correspondait à l'idée de changer le monde de façon positive. »⁵ Cette vision d'un monde apaisé se retrouve aussi dans la pensée de l'Américain Francis Fukuyama. Dans un article publié au début de l'année 89 sur la fin de l'Histoire considérée au sens hégélien, il affirme que le triomphe de la démocratie libérale constitue le point d'aboutissement de l'évolution idéologique de l'humanité. La démocratie et l'économie de marché sont devenues les seules solutions pour l'avenir des sociétés modernes. C'est sur ce modèle que les relations internationales sont selon lui en train de se structurer. L'ensemble de ses idées sont développées dans un livre publié en 1992.⁶

3. « L'ordre mondial », un concept défini précisément par les sciences politiques :

Le vocable « ordre mondial » ou « ordre international » est largement utilisé par les politologues. Cette formule qualifie un ensemble plus ou moins cohérent de principes, de règles et de pratiques qui régissent ou ont régi les relations internationales. A l'origine d'un ordre, il y a toujours une ou des menaces. Tout ordre a en effet pour objectif de faire face à des besoins de sécurité.

Un ordre international, une fois établi, s'articule autour de trois éléments⁷ :

- **il faut des références et des valeurs communes.** Tout ordre suppose que les hommes qui en relèvent raisonnent selon les mêmes schémas de pensée. Ceux-ci ne sont pas donnés d'emblée, ils sont le produit d'une histoire.
- Cet ensemble de valeurs doit être partagé par **la majorité d'une population** qui le considère comme naturel. Est donc légitime un ordre que chacune des parties prenantes intériorise comme tel.
- Tout ordre international a besoin **d'institutions** pour garantir à l'échelle du monde son maintien (police, justice, défense).

Pour les sciences politiques, l'ordre mondial s'apparente donc à un processus de régulation des relations internationales.

Dans le monde de l'après guerre froide, il n'existe pas encore, il est un idéal à atteindre parce que « des menaces nouvelles font constamment leur apparition et (que) d'autres formes d'institutions sont nécessaires

⁵ Entretien réalisé par Françoise Germain-Robin pour l'Humanité, article paru dans l'édition du 1er août 2000

⁶ Francis Fukuyama, *la fin de l'histoire et le dernier homme*, Champs Flammarion, Paris, 1992 451 p.

⁷ Philippe Moreau Defargues op. cit. p 8 à 10.

pour leur faire face. »⁸ Cet ordre souhaitable ne peut être fondé que sur les principes suivants : le droit de l'individu au bonheur, à la démocratie, à l'économie de marché...

Les textes officiels (programme ou documents d'accompagnement) lorsqu'ils demandent l'analyse du « nouvel ordre mondial », naviguent implicitement entre les multiples sens de l'expression:

- soit dans le sens des politologues ou de G. Bush (une régulation)
- soit dans le sens d'organisation, d'ordonnement qui conduit simplement à s'interroger sur les nouvelles logiques qui structurent les relations internationales, logiques qui ne correspondent pas forcément à l'ordre mondial voulu ou rêvé.

C. Les débats historiographiques autour du « nouvel ordre mondial » :

Ces logiques qui aujourd'hui charpentent les relations internationales font l'objet de nombreux débats parmi les historiens et les politologues.

1. Comment penser les relations internationales et l'ordre actuel du monde?

L'analyse classique des relations internationales qui s'est structurée au cours du XIX^e siècle a été essentiellement articulée sur le principe des rapports de forces et a fait des Etats les acteurs primordiaux de la scène mondiale. Le paradigme de "l'équilibre des puissances" (balance of power) a été alors considéré comme le meilleur mécanisme de régulation des désordres internationaux dans un paysage politique marqué par « le système westphalien »⁹.

La complexification des rapports internationaux et le phénomène de mondialisation ont fait émerger de nouvelles façons d'envisager le monde. A côté de la vision classique ou réaliste pour qui la scène internationale est une jungle où règne la loi du plus fort ont donc surgi d'autres interprétations. Il existe aujourd'hui une approche idéaliste (le droit et la justice sont au centre des relations internationales)¹⁰, une approche constructiviste (les logiques sont liées aux représentations et aux imaginaires des peuples)¹¹, une approche culturaliste (les civilisations sont au coeur de la vie internationale)¹² ou encore une vision transnationaliste (les questions internationales subiraient un phénomène de déterritorialisation).¹³ Pour interroger la mondialité, certains en appellent aussi à une réflexion sur la conjugaison/combinaison de

⁸ Réflexions sur un nouvel ordre mondial par Albert Legault directeur général du Centre québécois de relations internationales. <http://archive.idrc.ca/books/reports/f223/legault.html>

⁹ Les Traités de Westphalie marquent l'émergence de la souveraineté absolue des Etats comme un principe fondamental du droit international (voir Thierry de Montbrial, *Mémoire du temps présent*, Paris, Flammarion, 1996).

¹⁰ Maurice Bertrand, *La fin de l'ordre militaire*, Presses de Sciences Po, Paris 1996

¹¹ Voir les ouvrages de Nicholas Onuf «World of our Making : Rules and Rule in Social Theory and International Relations» (Onuf 1989), et d'Alexander Wendt «Anarchy Is What States Make of It : The Social Construction of Power Politics» (Wendt 1992: 391-425)

¹² comme l'exprime Samuel Huntington dans *"The Clash of Civilizations and the remaking of World Order"* paru en 1996)

l'espace et du temps et à une méthode de modélisation du monde en système(s) (le monde apparaît comme un système de systèmes).¹⁴

La tradition scolaire et universitaire a longtemps privilégié l'approche réaliste en mettant en avant deux formes de partage du monde : d'une part les Etats et les rapports qu'ils entretiennent entre eux et d'autre part les blocs. De nos jours, l'Etat demeure un cadre d'étude pertinent : il est la structure indispensable à l'analyse de l'activité économique, sociale et politique, un espace de référence et un support de l'identité du citoyen.¹⁵ En revanche, depuis 1989 il est devenu impossible d'expliquer les relations internationales en se référant à la logique des blocs. Cette bipolarisation EST/OUEST a été utilisée pendant près d'un demi siècle pour expliquer l'ordre du monde : deux systèmes politiques et idéologiques opposés incarnés par deux Etats, deux sphères d'alliances, deux modèles économiques et sociaux, des lieux symboliques et une certaine lisibilité (le rideau de fer, les deux Allemagnes, le mur de Berlin). Cette vision presque manichéenne du système international est à peine perturbée par l'émergence au milieu ses années 1950, des Etats non alignés du Tiers-Monde. Elle était comme un modèle sur lequel le temps ne paraissait pas avoir de prise. Cette bipolarisation qui a organisé le discours des historiens, des enseignants et des manuels scolaires de façon très pédagogique a aujourd'hui disparu.

Pour combler ce vide conceptuel, certains manuels scolaires ont repris les théories culturalistes de Samuel Huntington¹⁶. La thèse qu'il soutient s'appuie sur l'idée que le nouvel ordre mondial s'organise sur la base d'un découpage en huit grandes civilisations (occidentale, confucéenne, japonaise, islamique, hindouiste, slave-orthodoxe, latino-américaine et africaine). En effet, selon cet auteur, dans le monde né après la guerre froide, les peuples définissent leur identité en termes culturels et religieux. Le « choc » entre les différentes aires géoculturelles serait le moteur essentiel du système international post guerre froide: *« dans le monde qui naît, les relations entre Etats et groupes appartenant à différentes civilisations ne seront guère étroites, mais souvent plutôt antagonistes. »*¹⁷ Par ailleurs, l'Occident par sa prétention à dominer l'univers serait dans une dynamique de confrontation avec d'autres civilisations qui entendent s'affirmer, notamment l'Islam. Les succès de l'islamisme radical puis de façon récente les attentats du 11 septembre 2001, semblent étayer les thèses de Huntington.

Cependant, Gilles Kepel conteste l'idée que l'islamisme soit aujourd'hui en plein essor.¹⁸ Pour lui, le reflux de l'islamisme a commencé dès 1990. Ce mouvement n'a plus à partir de cette période le soutien des

¹³ Voir Bertrand Badie, *"La fin des territoires. Essai sur le désordre international et l'utilité sociale du respect"* en 1995.

¹⁴ C'est l'ouvrage *"Le Monde: espaces et systèmes"* de Marie-Françoise Durand, Jacques Lévy et Denis Retailé, en 1992, qui le premier a conceptualisé cette approche.

¹⁵ Jacques Lévy, Denis Retailé, *le monde espaces et systèmes*, Presses de la fondation des sciences politiques, Paris, 1992. Voir p 39

¹⁶ Samuel Huntington, professeur à Harvard, ancien expert en sécurité sous l'administration du président démocrate J. Carter.

¹⁷ Samuel Huntington, *le choc des civilisations* Odile Jacob 2000, [voir p 265]

classes moyennes musulmanes effrayées par les excès et les attentats. Partout les modérés gagnent du terrain (élection du président modéré Khatami en Iran, arrivée d'un président en Indonésie qui se réclame de la laïcité...). Marc Crépon critique aussi fermement l'analyse de l'affrontement entre l'occident et l'islam et les présupposés idéologiques de S. Huntington.¹⁹ D'autres détracteurs de ce politologue américain mettent en avant la difficulté qu'il y a à définir des civilisations, la multiplicité des critères possibles, l'extrême diversité des grandes aires civilisationnelles. La simple superposition de la carte des civilisations proposée par S. Huntington et des conflits du monde montre d'ailleurs le caractère contestable de sa thèse : les principales guerres se trouvent aujourd'hui à l'écart des zones de confrontation potentielle. On reproche aussi à l'auteur étatsunien sa vision simpliste de la nouvelle configuration du monde. Le découpage qu'il propose se fonde exclusivement sur la dimension civilisationnelle alors que la dimension économique est une donnée fondamentale dans de nombreux conflits. Cette tentative de mise en ordre du monde est en fait une construction intellectuelle datée, orientée et partielle mais qui a le mérite de proposer une approche des nouvelles réalités géopolitiques.

La division en deux blocs — qui permettait d'analyser la plupart des conflits et des événements, de séparer presque tous les États en deux catégories - a donc cédé la place à des recompositions beaucoup plus complexes et difficiles à rationaliser, comme le montre la multiplicité des approches proposées par les historiens, les politologues et les géographes.

2. Le « nouvel ordre du monde est-il unipolaire ou multipolaire ?

Cette question divise les historiens et les spécialistes de sciences politiques.

Pour certains, le monde est depuis 1991 un monde unipolaire : les Etats- Unis occupent une place prépondérante et détiennent une puissance sans égale qui se concrétise par un rôle de « gendarme » de la planète. Cette position s'expliquerait par le fait que l'Amérique serait la seule puissance globale après la disparition de son principal concurrent, l'URSS. A partir des années 90, les Etats-Unis connaissent en effet un essor économique et une expansion stratégique spectaculaires tandis que les autres puissances éprouvent des difficultés. Le Japon subit le contrecoup de la crise asiatique. L'Allemagne est aux prises avec la réunification allemande. L'Union européenne ne parvient pas à se mettre d'accord ni sur une politique étrangère commune, ni sur une armée commune. Aucun pays dans le monde n'est donc capable de remettre en cause la prééminence des E.U notamment sur le plan militaire.

¹⁸ Gilles Kepel, *Djihad, expansion et déclin de l'islamisme*, Gallimard, 2000 751 p.

¹⁹ Marc Crépon, *l'imposture du choc des civilisations*, pleins feux, 2002 85 P.

Pour d'autres, au contraire, le monde est marqué par la multipolarité. Cette thèse est défendue pour la première fois par l'historien Paul Kennedy²⁰. Pour l'étayer, il met en évidence les fragilités du leadership américain dans un monde qui dans les années 80 voit la montée en puissance du Japon et le décollage de la Chine. A l'époque de la publication de son ouvrage, l'économie étasunienne connaît des ratés ; le Japon, la Chine et même l'Europe apparaissent alors comme des puissances potentielles. Cette théorie est reprise aujourd'hui par l'historien Emmanuel Todd.²¹ Il soutient que les Etats-Unis sont en perte de puissance et que leur déclin est irréversible. La volonté de contrôle et de puissance que l'administration Bush affirme partout dans le monde, et notamment sur la question de l'Irak serait une activité de compensation permettant de masquer une perte de puissance qui serait d'abord d'ordre économique. Pour appuyer sa démonstration, E. Todd se fonde sur des données statistiques : il analyse notamment le déficit commercial des Etats-Unis montrant qu'il est passé de 100 à 450 milliards de dollars entre 1993 et 2000. Aujourd'hui, l'Amérique serait donc devenue dépendante du reste du globe, et elle n'aurait plus les moyens de le dominer. Même si ce déclin américain n'est pas aussi visible que l'effondrement de l'Empire soviétique, il serait néanmoins réel et il laisserait place à l'émergence d'autres puissances.

Ces deux thèses (unipolarité/multipolarité) sont à l'origine de nombreux débats.²² De la lecture des différents auteurs, on ressort avec un sentiment d'inconfort et une impression de confusion qui montrent combien sont difficiles les tentatives de conceptualisation du « nouvel ordre mondial ». La difficulté est telle que Pascal Boniface conclut un de ses chapitres en expliquant que le monde n'est ni unipolaire, ni multipolaire mais « dans une situation hybride uni multipolaire » !!²³

3. A partir de quand disparaît l'ordre bipolaire pour laisser place au « nouvel ordre mondial »?

Cette question fait l'objet d'intenses discussions.

Alors que le changement primordial de l'ordre international serait spontanément placé au début des années 90 avec la dissolution des blocs qui s'affrontaient jusqu'alors, le programme de L et ES affirme l'existence du tournant essentiel dans les années 70. Cette vision de l'histoire des relations internationales, appartient à un courant historiographique précis dont les chefs de file sont en France Pierre Milza et Robert Frank.²⁴

Selon eux, le ralentissement des rythmes de la croissance a changé l'ambiance politique sur la scène

²⁰ Paul Kennedy, *Naissance et Déclin des grandes puissances*, traduction Editions Payot, Paris, 727 p.

²¹ Emmanuel Todd, *Après l'empire, essai sur la décomposition du système américain*. Gallimard, Paris, 2002, 235 p.

²² Débat : André KASPI et Emmanuel TODD, les Etats-Unis : impuissance ou hyperpuissance ? Nov. 2002.

<http://www.ac-orleans-tours.fr/hist-geo/conferences/paris-nov02/etats-unis.htm>

²³ Pascal Boniface, *le monde contemporain : grands lignes de partage*, PUF, Paris, 2003, 254 p.

internationale. S'il n'y pas eu véritablement crise à partir des années 70 comme le montre Jacques Marseille, il y a eu " conscience de crise ". Le mot " crise " a d'ailleurs été largement employé par les contemporains. Pour autant la fin des Trente Glorieuses n'est pas la cause de la fin de la détente et de la fin d'un certain ordre mondial. Mais le brusque affaissement économique a de multiples impacts :

- Il intensifie la guerre économique dans le camp occidental notamment la concurrence entre les Etats – Unis, la CEE, et le Japon
- Il aggrave les difficultés des pays de l'Est. La pénurie s'amplifie en Pologne, provoque des grèves et le syndicat Solidarnosc dirigé par Lech Walesa surgit sur le devant de la scène.
- Il provoque l'éclatement du Tiers Monde en enrichissant les pays pétroliers, en faisant sombrer d'autres Etats en développement dans la pauvreté.
- Il favorise dans les pays du Sud les nationalismes agressifs.
- Profitant des embarras économiques qui affaiblissent les autorités en place, les intégristes musulmans s'imposent (Révolution islamique de 1979 en Iran)

Le Tiers monde devient alors le principal théâtre de guerres qui échappent totalement à la logique bipolaire : Liban à partir de 1975, invasion du Cambodge par le Vietnam en 1978, guerre entre l'Iran et l'Irak entre 1980 et 1988...

Les deux superpuissances ne réussissent plus à établir ou rétablir l'ordre. À partir du milieu des années soixante-dix, le monde est donc devenu multipolaire et s'installe ce que P. Milza appelle « un nouveau désordre mondial ».²⁵

Cet éclatement du monde en différents pôles s'accompagne d'une adynamie du modèle soviétique et du modèle américain. Idéologiquement les années 50 et 60 sont pour eux des périodes d'apogée. Par contre, les années 70 sont celles d'un déclin pour les deux grands, un déclin inégal :

Pour les Etats Unis, l'affaiblissement est relatif et limité dans le temps. Il commence avec « l'effet Vietnam » qui détériore l'image de la puissance américaine. Le conflit vietnamien entraîne également un recul des États-Unis sur la scène internationale à un moment où la concurrence asiatique (japonaise) porte des coups très durs à l'industrie américaine. Les médias popularisent alors la problématique du " déclin américain".

Pour l'URSS et le monde soviétique en général, les années 70 marquent le début de la fin : il y aurait eu un « effet Prague ». Pour de nombreux intellectuels, l'intervention de 1968 est l'intervention de trop. L'espoir de réformer le système de l'intérieur s'évanouit et se développent de nouvelles formes d'opposition interne, de " dissidence ". Le ralentissement économique, l'exacerbation de la concurrence mettent à mal les

²⁴Voir article de Robert .Franck, réflexions sur les relations internationales. Enseigner l'histoire contemporaine », *Historiens & géographes*, n^{os} 375 de juillet-août 2001 et 376 de septembre-octobre 2001

²⁵ Pierre Milza, *Le nouveau désordre mondial*, Paris, Flammarion, 1983.

démocraties populaires qui pendant la détente s'étaient ouvertes au monde. Elles ne parviennent pas à s'adapter, les exportations chutent, l'endettement explose. Les nécessaires mesures d'austérité aggravent alors le divorce entre l'État- Parti et la société civile.

Cette thèse qui voit naître le nouvel ordre mondial dans les années 70 ne nie pas l'importance de la fin des démocraties populaires, de la chute du mur de Berlin en 1989, ainsi que de l'implosion de l'URSS en 1991. Elle ne nie pas que ces bouleversements majeurs aient façonné grandement le monde actuel. Cependant les tenants de cette théorie pensent que notre monde est extrêmement dépendant de facteurs qui précèdent 1989. Le monde multipolaire n'est pas une création récente comme le prétendent certains spécialistes. Le monde multipolaire commence à partir des années 70 avec l'affirmation de nouveaux pôles. Il faut donc insister sur le fait que les années 70 ont été un tournant majeur qui n'a pas été amoindri par les événements de 1989-1991.

Le programme de terminale S est plus novateur car il ne semble pas construit dans cette optique : l'étude du nouvel ordre mondial doit commencer en 1991. Ce programme se conforme à l'opinion des historiens (ainsi que de certains politologues) qui sans nier l'importance des années 70 placent le changement fondamental dans les années 90. Ainsi Jean Baptiste Duroselle et André Kaspi ²⁶ valorisent plutôt les événements des années 90: "Après la disparition de l'Union soviétique, tout change"car "seuls, les Etats-Unis conservent le statut de superpuissance politique et diplomatique, économique et technologique, militaire et culturelle." C'est aussi l'avis de Eric HobsBawm. A la fin du chapitre qu'il consacre à la guerre froide dans un ouvrage paru en 1999 ²⁷, il écrit « il est des moments historiques dont même les contemporains peuvent reconnaître qu'ils marquent la fin d'une époque. Le début des années 90 fut clairement un moment de ce type ».

Faire ce choix implique :

- de mettre l'accent sur les permanences avant 90 aux dépens des mutations en focalisant l'histoire des relations internationales sur la problématique de la guerre froide.
- d'insister sur le rôle primordial de l'hyperpuissance américaine, seule « puissance globale », dans le nouvel ordre international, une hyperpuissance qui peine à imposer ses solutions même par le pouvoir militaire car le monde est effectivement multipolaire.
- de considérer que l'islamisme quoique présent bien avant prend une nouvelle dimension après 90 et qu'il devient seulement alors une des données majeures des relations internationales.

²⁶ Jean-Baptiste Duroselle et André Kaspi, *Histoire des relations internationales de 1945 à nos jours*, Armand Colin, « Classic », 2002, 663 p.

²⁷ Eric-J HobsBawm *L'âge des extrêmes. Le Court Vingtième Siècle 1914-1991*, éditions complexe, Paris, 810 p.

- de souligner le déclin du rôle de l'Etat sur la scène internationale (un déclin minimisé par R. Frank). L'Etat serait en crise face à la multiplication des nationalismes ou des intégrations régionales comme l'Union Européenne tandis que les défis du XXI^e siècle seraient désormais majoritairement transnationaux (réseaux terroristes, mafias). L'Etat se trouverait également devant l'impossibilité du contrôle des flux (financiers avec l'interconnexion des marchés et la libéralisation, médiatiques avec Internet et migratoires).
- d'admettre l'importance d'un nouveau type d'intervenant dans ce nouvel ordre : l'individu, un individu lui-même organisé en réseaux (Experts internationaux souvent appelés à la rescousse par les politiques, figures médiatiques influentes, opinion publique internationale avec les manifestations au même moment dans plusieurs pays contre la guerre en Irak...)
- Enfin, de reconnaître l'apparition de nouvelles logiques et enjeux au niveau international : la protection de l'environnement, le développement durable, la suprématie du marché sur la logique politique et idéologique dans les rapports entre les grandes puissances (concurrence japonaise, émergence de la Chine comme puissance économique, tensions transatlantiques).

Le programme de terminale S et celui de terminale ES et L reflètent donc une approche différente de l'histoire des relations internationales et de l'ordre mondial. Il conviendra d'en avoir conscience et car cette différence interroge la mise en œuvre de cette question du programme. Il apparaît également que la notion d'ordre mondial doit être comprise dans une double acception qui implique d'une part de faire une histoire des tentatives de régulation dans un univers marqué par le désordre et d'autre part de faire comprendre aux élèves l'agencement et les grandes lignes de force d'un monde en gestation.

II. « Le nouvel ordre mondial » comme histoire des tentatives d'une régulation des relations internationales par l'hyperpuissance américaine.

La disparition de l'URSS, l'effondrement de l'empire soviétique et la fin de l'affrontement Est/Ouest ont eu pour effet de libérer les Etats-Unis des lourdes contraintes que faisaient peser sur eux la nécessité de maintenir l'équilibre entre les deux blocs. Dotés de la puissance militaire, de la puissance économique, de la capacité à produire et à diffuser de l'information en direction de l'opinion mondiale, les Etats-Unis font effectivement figure d'hyperpuissance.

A. Hyperpuissance américaine et projet d'une pax americana :

La conjoncture internationale nouvelle conjuguée à cette position hégémonique sont l'occasion pour l'Amérique d'imposer au monde un projet d'ordre international fondé sur les valeurs essentielles et indissociables de la démocratie libérale et du capitalisme, seules capables d'apporter la paix, la sécurité et la prospérité aux habitants de la planète.

1. Un projet américain ancien longtemps contrarié :

Le « nouvel ordre mondial » proposé par G. BUSH en 1991 à la suite de la victoire des Etats-Unis contre l'Irak est un projet ancien qui fut longtemps contrarié par les vicissitudes de l'histoire.²⁸ En effet, le rêve américain d'un système de relations internationales fondé sur le respect des principes démocratiques émerge à l'issue de la Première Guerre mondiale, lorsque dans une déclaration devant le Congrès des Etats-Unis, le 8 janvier 1918, le président démocrate W. Wilson expose son plan de paix pour le monde en « *Quatorze points* ». Très vite le programme wilsonien se heurte aux égoïsmes nationaux des grandes puissances européennes et au refus d'un Congrès à majorité républicaine d'accepter que les Etats-Unis ne deviennent membre de la société des Nations.

A la fin de la Seconde Guerre Mondiale, la volonté d'éviter un nouveau cataclysme est si forte qu'elle permet au président démocrate Roosevelt de reprendre les idées wilsoniennes tout en tirant les leçons de l'échec de la SDN. Le 26 janvier 1945, 51 Etats signent donc une charte des Nations Unies qui se donne pour objectif le maintien de la paix, la préservation des droits de l'homme et le progrès économique et social. Cependant les dissensions entre les Etats-Unis et l'URSS, leurs deux volontés impérialistes et l'irréductible opposition de leurs choix politiques, économiques et sociaux empêchent la réussite de ce projet et imposent dès 1947 un ordre international fondé sur la bipolarisation et la « guerre froide ».

En 1985, l'arrivée au pouvoir en URSS de M. Gorbatchev qui s'accompagne d'une politique de détente puis l'effondrement du bloc communiste et la disparition de l'URSS mettent fin à l'affrontement Est/Ouest qui durait depuis 1947. Le président républicain G. BUSH élu en novembre 1988 entend alors tirer parti de ce qu'il estime être la victoire américaine dans la guerre froide. Dans un discours à l'ONU, il propose de fonder un « nouvel ordre mondial » qui prendrait appui sur la démocratie libérale, la liberté organisée des échanges, la concertation des puissances, le droit des peuples à disposer d'eux mêmes, le caractère inviolable des frontières. Ce nouveau système de relations internationales doit fonctionner dans un cadre multilatéral qui privilégie la concertation et la négociation entre Etats. La place de l'ONU est ainsi présentée comme primordiale.

Le plan proposé par G. Bush est accueilli très favorablement par une opinion publique occidentale qui espère en la paix ; il obtient le soutien réel mais plus mesuré des alliés de l'Amérique.

2. Une mise en œuvre chaotique entre la fin des années 80 et le début des années 90:

Dans les premières années qui suivent la fin de la guerre froide, on peut croire que les Etats-Unis vont mener à bien leur mission de gendarme du monde et promouvoir le respect des institutions internationales et du droit.

L'Amérique a désormais les mains libres pour faire cesser le conflit israélo-palestinien. L'OLP, pressée par une URSS surtout soucieuse d'améliorer ses relations avec les Etats-Unis, s'engage dans un processus de reconnaissance de l'Etat Hébreu. Cette nouvelle attitude permet la réunion de la première conférence de paix pour le Proche-Orient à Madrid en octobre 1991, puis en octobre 1993 à Washington la signature d'une déclaration en vue de la paix. A cette occasion, ITZHAK RABIN, le premier ministre Israélien et SHIMON PERES, son ministre des affaires étrangères serrent la main de Yasser Arafat, le chef de l' OLP sous les yeux de Bill Clinton , président des Etats-Unis et devant les caméras du monde entier.

A la même époque, les Etats - Unis interviennent aussi pour ramener la paix en ex - Yougoslavie. Alors que ce pays s'entredéchire dans une guerre civile qui oppose notamment les Serbes aux Croates et aux Musulmans de Bosnie, les pays de la Communauté européenne se montrent incapables de mettre en œuvre une solution. Les soldats de la FORPRONU intervenus à partir de février 1992 n'ont ni les effectifs suffisants, ni la possibilité de faire feu pour pouvoir s'interposer entre les belligérants. Seule une intervention de l'armée américaine et des forces alliées de l'OTAN imposent finalement la paix. Les accords de Dayton sont signés fin 1995 sous l'égide des Etats-Unis et la Bosnie-Herzégovine est partagée en trois entités autonomes selon des critères ethniques.

Toutefois cette victoire de la diplomatie américaine est vécue comme un échec du « nouvel ordre mondial ». Trois des piliers du système international souhaité par les Etats - unis ont montré leur fragilité lors de la crise bosniaque : l'ONU a été incapable d'agir de façon efficace, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes au lieu de se couler dans les frontières reconnues par les Nations Unies en 1992 a été violemment remis en cause par des peuples refusant de vivre dans l'Etat ainsi créé, le caractère inviolable des frontières n'a guère été respecté.²⁹

²⁸ Philippe Moreau Defargues op. cit. p 51.

²⁹ Philippe Moreau Defargues op. cit. p 3.

Les Etats-Unis commencent alors à penser que vouloir établir un ordre mondial en s'appuyant sur l'ONU et en tenant compte de règles multilatérales est impossible.

Toutefois c'est l'intervention américaine en Somalie (1993) qui porte le coup le plus rude aux ambitions de la pax americana. Justifiée par le combat contre la faim et l'anarchie qui règne dans ce pays, l'opération « rendre l'espoir » est décidée par le président Bush puis confirmée par son successeur à la Maison blanche Bill Clinton. L'objectif est de démontrer que les Etats-Unis, accusés d'avoir uniquement défendus leurs intérêts pétroliers dans la guerre du Golfe, peuvent aussi mettre leur puissance technologique et leurs richesses au service des déshérités et des malheureux. Cette intervention tourne pourtant rapidement au fiasco. De nombreux soldats américains trouvent la mort dans des conditions effroyables. Les médias retransmettent des images insoutenables notamment celle du corps d'un pilote traîné dans les rues de Mogadiscio. L'opinion publique américaine toujours traumatisée par les souvenirs de la guerre du Vietnam réagit de façon très négative et devant cette hostilité grandissante, Bill Clinton annonce la fin des opérations pour le 31 mars 1994. L'armée la plus puissante au monde est alors obligée de faire retraite !

3. Le recours croissant à l'unilatéralisme et l'affirmation brutale de la puissance à partir de 1993 :

Dés 1992 –1993, avec l'enlisement de la FORPRONU en ex Yougoslavie et l'échec en Somalie, il devient de plus en plus évident que les Etats - Unis cherchent à adopter un autre mode de gestion des grands problèmes internationaux, un mode de gestion unilatéral. L'unilatéralisme c'est à dire la tendance à agir dans le monde en dehors du cadre réglementaire défini par la communauté internationale devient, en effet la règle pour le gouvernement américain. Les Etats-Unis agissent avec bonne conscience dans la mesure où ils estiment que les valeurs qui sont les leurs sont les seules qui peuvent sauver l'humanité. Cette attitude n'est en rien une conséquence automatique de la toute puissance des Etats –Unis. Leur hégémonie aurait pu les conduire à avoir une politique étrangère tenant compte de l'avis du reste du monde. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, leur puissance était relativement supérieure à celle d'aujourd'hui. Pour autant le système international qu'ils avaient mis en place était fondé sur le multilatéralisme et la création de grandes organisations internationales : l'ONU, le FMI, le GATT... L'unilatéralisme actuel des Etats - Unis est donc un choix politique délibéré.³⁰

Cette évolution de la diplomatie américaine est sensible dès la présidence de Bill Clinton.³¹ Anthony Lake, directeur de l'Agence centrale du renseignement (CIA), conseiller du Président en matière de sécurité

³⁰ Pascal Boniface *Atlas des relations internationales*, Hatier, novembre 2003 p56-57

³¹ Voir à ce propos Jean-Baptiste Duroselle et André Kaspi op. cit. p 567-571, la « diplomatie du négoce ».

nationale formalise à l'occasion d'un discours ³² la vision impériale, fondement de la nouvelle politique étrangère des États-Unis. Il affirme clairement que le monde est désormais un espace global dominé par les États-Unis, puissance " impériale " chargée d'étendre à la surface du monde l'économie de marché et la démocratie, valeurs emblématiques de la civilisation américaine. Ce discours justifie le recours à l'unilatéralisme, implique l'instrumentalisation du droit international et déclare que la politique étrangère du gouvernement américain doit plus que jamais être au service des ambitions économiques des États-Unis. La War Room créée par le Department of Commerce en 1993, procède de cette logique. Cette structure gouvernementale est chargée de faciliter les obtentions de grands marchés internationaux à destination des entreprises américaines. A cette fin, la War Room collationne les renseignements économiques et administratifs nécessaires aux entreprises avec notamment l'appui technique de la National Security Agency (NSA).

4. L'élection de Georges W. Bush et le 11 septembre 2001 accentuent encore l'évolution américaine vers l'unilatéralisme et l'affirmation brutale de la puissance.

L'élection de G. W. BUSH en janvier 2001 s'est faite sur un programme unilatéraliste : l'Amérique d'abord. Le rejet des Nations Unies a été un thème constant de la campagne électorale républicaine. Une fois installée au pouvoir, l'équipe de G.W. Bush ne considère pas que les engagements pris auparavant – notamment par l'équipe Clinton – soient encore intéressants et valables. Pour eux, l'action des États-Unis doit s'exercer en fonction de leur seul intérêt national, stricto sensu. Washington doit chercher à utiliser au maximum ses avantages momentanés dans le cadre d'un ordre mondial dont les États-Unis tiennent les rênes. De plus, l'administration Bush instaure un nouveau concept : la guerre préventive. Il s'agit de légitimer la destruction d'une menace qui ne s'est pas encore matérialisée.

Ce programme unilatéraliste conduit d'abord les EU à changer leur attitude envers les grands organismes internationaux. Le gouvernement Bush ne considère plus l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.) comme un instrument utile pour la préservation de la sécurité et des intérêts américains. Désormais, les États-Unis refusent non seulement de ratifier les grands accords internationaux signés par la précédente administration (celui de Kyoto 1997, celui de la Haye 2000...) mais aussi de se lier par un autre traité de ce type. Les Américains refusent de même toute espèce de coopération directe avec les Nations-Unies. La présidence de G. W. Bush est aussi un tournant dans les relations de Washington avec ses alliés les plus proches depuis 1945 : les États-Unis sont maintenant convaincus qu'il faut mettre en place une sorte de répartition des rôles et des tâches. Ils doivent contrôler entièrement toutes les actions qui concernent leur

³² 21 septembre 1993 à l'Université Johns Hopkins

sécurité nationale. Les alliés ne peuvent servir qu'autant qu'ils sont, d'abord, inconditionnellement d'accord, ensuite, capables d'apporter une contribution significative, une contribution qui ne peut arriver qu'en deuxième ou troisième niveau. En fait, les alliés et l'OTAN ne pourront jouer un rôle que pour autant qu'ils seront disposés à suivre la stratégie américaine.

Cette volonté de l'administration Bush de s'opposer à toute forme de coopération internationale n'a fait que s'amplifier depuis le 11 septembre 2001. Bien plus, le gouvernement américain a trouvé dans les attentats, une justification supplémentaire de son interventionnisme et de son unilatéralisme. L'exemple le plus frappant de ce choix politique est sans doute la deuxième guerre contre l'Irak en 2003: l'intervention militaire américaine se fait au mépris du droit international, sans tenir compte de l'avis d'alliés importants (France, Allemagne). Ce conflit est aussi un excellent exemple de l'application du concept de guerre préventive. Les États-Unis envahissent l'Irak pour détruire une menace: la possible utilisation d'armes de destruction massive par Saddam Hussein. Cette présence d'armes est fictive (elles ont été détruites au cours des années 90).

B. Les tentatives de régulation américaine face à l'affirmation d'autres pôles de puissance :

Si la fin de la « guerre froide » a fait des États-Unis une hyperpuissance, elle a aussi permis l'affirmation d'autres pôles de puissance, dont l'émergence a, pour certains d'entre eux, débuté dans les années 70. Comment ces nouveaux pôles ont-ils réagi face aux prétentions américaines de régulation ? Comment les États-Unis ont-ils pris en compte cette nouvelle donne dans leur politique extérieure ?

1. Les puissances de l'Asie du Sud et du Sud -Est :

Cette région comprend trois grandes puissances potentielles : le Japon, l'Inde et la Chine.

Le Japon, deuxième économie du monde n'est pas une puissance globale notamment parce qu'il confie le soin de sa sécurité aux États-Unis et parce que sa constitution de 1947 lui interdit quasiment toute initiative militaire. Aujourd'hui le Japon cherche à renforcer son rôle sur la scène internationale : il veut être membre permanent du conseil de sécurité, depuis 1992 il permet à son armée de participer à des opérations de maintien de la paix de l'ONU. Toutefois la tutelle américaine reste très présente: c'est sous la pression des États-Unis, que la Chambre basse japonaise a autorisé l'envoi de troupes en Irak pour des missions non combattantes (2003).

La Chine et l'Inde sont deux pays du Tiers Monde qui, dès avant la chute du mur, jouaient déjà un rôle non négligeable sur la scène internationale. Leurs atouts (superficie, dynamisme économique, poids

démographique, richesses naturelles, puissance nucléaire....) en feront peut-être de futures superpuissances, capables de rivaliser avec les Etats-Unis.

De ces deux Etats, la Chine est la seule engagée dans un effort de modernisation de ses armées visant à répondre à une menace américaine. Pékin dispose aussi d'un plus grand nombre d'atouts. Membre permanent du Conseil de Sécurité, la Chine est la sixième économie du monde³³ et connaît un essor exceptionnel (8% de croissance annuelle moyenne du PIB depuis 1990). Cette prospérité est due à une orientation résolue vers l'économie de marché commencée en 1978, confirmée en 1992 avec l'introduction du concept "d'économie socialiste de marché". Atelier du monde (80% du marché mondial des lecteurs de DVD), la Chine remonte aujourd'hui la chaîne de la valeur ajoutée (3^o rang mondial pour les dépenses de recherche et développement) tandis que ses entreprises deviennent d'importantes multinationales (fin 2003 la société chinoise TCL s'adjuge les téléviseurs de Thomson et devient leader mondial). La Chine est avec la Russie et les Etats-Unis un des trois seuls pays à être capable d'envoyer des hommes dans l'espace (octobre 2003 lancement de Shenzhou V). L'émergence de la puissance chinoise est donc une donnée géopolitique majeure en ce début de XXI^e siècle. Pour autant la Chine peut-elle dès aujourd'hui s'imposer face aux autres grandes puissances et notamment face aux Etats-Unis ?

La guerre froide avait conduit à partir de 1969 à un rapprochement sino-américain face à l'Union soviétique, adversaire principal des deux pays. L'effondrement de l'URSS bouleverse les données stratégiques en Asie mais ne libère pas la Chine de la contrainte d'une bonne entente avec l'Occident. En effet, la volonté de Pékin d'intégrer la Chine à l'économie mondiale la plus avancée, notamment par l'adhésion à l'OMC (ce qui est chose faite en 2001) joue en faveur de relations plutôt paisibles.

Pourtant entre l'Amérique et la Chine flotte souvent comme un parfum de « guerre froide » et les moments de tension alternent avec les périodes de détente. De fait, les points de frictions sont nombreux : ils concernent l'application des grands principes démocratiques (droits de l'homme en Chine, respect du statut de Hong Kong, répression chinoise au Xinjiang et au Tibet), ils sont d'ordre géostratégique (prolifération d'armement nucléaire et de missiles, question de Taiwan, projet américain de "bouclier anti-missiles»), ils sont enfin d'ordre économique (droits de propriété intellectuelle, artistique et industrielle, industries de contrefaçons, percée commerciale de la Chine sur le marché américain). Ces intérêts conflictuels, une méfiance réciproque expliquent certaines crises aiguës (démonstrations militaires chinoises et américaines dans les parages de Taiwan en 1996, tempête diplomatique en 2001 après la collision aérienne dans le ciel de la Chine entre un appareil de l'US Navy en mission d'espionnage et un chasseur chinois).

³³ Seconde puissance économique mondiale si on considère les PNB en parité de pouvoir d'achat, cf. *Questions internationales*, n°3, septembre-octobre 2003, La Documentation Française, p 11.

Cependant si la Chine a fait le choix d'une « diplomatie de grande puissance » qui prétend parler d'égal à égal avec la superpuissance américaine, l'orientation économique choisie est incompatible avec une crise permanente dans les relations sino-américaines. La poursuite de la croissance et de la modernisation du pays exige en effet une coopération importante avec des Etats-Unis qui ont accueilli 21, 5% des exportations chinoises en 2002 contre 8% en 1990. Du côté de Washington, même si une grande partie des hommes politiques et de l'opinion reste hostile à une politique trop compréhensive envers une dictature communiste, la pression des lobbies souhaitant une pénétration industrielle et commerciale du gigantesque marché chinois, la nécessité d'obtenir la coopération de la Chine sur certains problèmes internationaux obligent les Etats-Unis à reléguer au second plan ses exigences (notamment sur les droits de l'homme) et à ménager les susceptibilités de Pékin.

L'attitude du président G.W. Bush en est la parfaite illustration. Son gouvernement commence par qualifier la Chine de "*strategic competitor*" et accorde à Taipei d'importantes livraisons d'armements. Avec l'attentat du 11 septembre 2001, la lutte contre le terrorisme devient prioritaire. Le président G. W. Bush demande alors la coopération de Pékin dans son combat contre les mouvements terroristes et la prolifération d'armes de destruction massive. La Chine accepte car le radicalisme islamique se développe sur son territoire et en Asie Centrale, car il existe une commune opposition à la possession d'armes nucléaires par la Corée du Nord. Les points de frictions habituels entre les deux pays deviennent alors secondaires et selon le général Henry Eyraud, il s'instaure une « quasi alliance informelle » entre Pékin et Washington.³⁴

Cette politique de coopération n'entraîne pas la fin de la méfiance mutuelle : « Les analystes américains considèrent toujours, à moyen et long terme, la Chine comme une menace montante. Et les stratèges chinois s'inquiètent quand même du nouvel *encercllement* de leur pays : l'Amérique a aujourd'hui, en effet, des alliances, des accords opérationnels, ou des forces déployées, en Corée, au Japon et à Okinawa, à Taiwan, aux Philippines, en Inde et au Pakistan, en Russie et en Asie centrale, sans parler de la maîtrise des mers, des airs et de l'espace »³⁵.

Ce rapprochement ne signifie pas non plus un appui total à la politique de G. W. Bush. La Chine se joint dès le début au camp qui s'oppose à une intervention militaire américaine en Irak ; en effet il n'est pas question d'accepter l'unilatéralisme américain et la doctrine de la guerre préventive. Cependant Pékin conscient des rapports de force et des avantages d'une relative entente avec les Etats-Unis ne brandit pas la menace d'un veto au Conseil de Sécurité de l'ONU et interdit sur son territoire les manifestations antiaméricaines contre la

³⁴ 2003-2004 : La quasi-alliance sino-américaine, par le général de division (CR) Henri Eyraud, Président de GEOPOLASIE, www.diploweb.com, octobre 2003.

³⁵ 2003-2004 : La quasi-alliance sino-américaine, par le général de division (CR) Henri Eyraud, Président de GEOPOLASIE, www.diploweb.com, octobre 2003.

guerre en Irak. Le 5 septembre 2003, parlant à l'université George Washington, dans la capitale américaine, le Secrétaire d'Etat Colin Powell peut alors déclarer que "...aujourd'hui, je dirais que les rapports des Etats-Unis avec la Chine sont les meilleurs que nous ayons eus depuis la première visite là-bas du président Nixon en février 1972".³⁶

L'Inde, l'autre géant asiatique reste une puissance militaire et économique relativement faible. En outre, la fin de la Guerre Froide a marginalisé le mouvement des non-alignés, ce qui a affaibli son influence sur la scène internationale. Pour s'adapter au "nouvel ordre mondial" et en être un acteur majeur, l'Inde cherche d'abord à rattraper son retard économique et à s'intégrer à la mondialisation. C'est pourquoi elle a amélioré ses relations avec les Etats-Unis qui sont devenus avec le virage libéral de l'économie indienne (1991) le premier investisseur et le premier partenaire commercial du pays. Selon Jyotsna Saksena, "ce rapprochement économique a son pendant sur le plan politique et militaire" et "fait nouveau, des manoeuvres navales conjointes ont eu lieu en 1992 et en 1995".³⁷ Cependant l'Inde reste très jalouse de son indépendance et refuse toute signature du traité pour l'interdiction totale des essais nucléaires conclu en 1996. Sur le plan économique, elle n'hésite pas non plus à défier Washington (comme sur le problème des droits de propriété intellectuelle dans la fabrication des médicaments...).

En fait, "l'Inde appelle de ses voeux un monde multipolaire".³⁸ Elle multiplie donc les initiatives diplomatiques pour développer ses relations avec l'Union Européenne et surtout avec une Russie qui fournit encore 70 % des pièces de rechange du matériel militaire indien. Moscou soutient aussi New Delhi sur le dossier du Cachemire et sur sa candidature à un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU.

2. La Russie :

Après l'éclatement de l'URSS en 1991, la Russie garde en héritage les principaux attributs qui ont fait la puissance soviétique (richesses naturelles, forces militaires, puissance nucléaire, siège de membre permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU...).³⁹

Cependant la Russie est fragile, son Etat est en recomposition, il gère avec difficulté l'entrée dans l'ère du capitalisme et de l'économie de marché ainsi que l'apprentissage de la démocratie. La corruption et la mafia gangrènent le système productif et l'administration, la société est de plus en plus inégalitaire, les séparatismes régionaux s'accroissent conduisant à des guerres coûteuses (Tchéchénie) et à des vagues

³⁶ Cité dans 2003-2004 : La quasi-alliance sino-américaine, par le général de division (CR) Henri Eyraud, Président de GEOPOLASIE, www.diploweb.com, octobre 2003.

³⁷ "L'Inde à la recherche d'alliés en Asie", par Jyotsna Saksena, Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, LE MONDE DIPLOMATIQUE, Juillet 1997, Pages 18 et 19.

³⁸ Jyotsna Saksena, op. cit.

³⁹ Jean-Baptiste Duroselle et André Kaspi op cit p 421.

d'attentats terroristes contre le pouvoir russe. L'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine en mars 2000 amène une relative stabilisation, des réformes sont mises en oeuvre dont beaucoup d'experts soulignent l'efficacité relative, l'état de l'économie russe s'améliore. Toutefois cette stabilisation se fait au prix d'un autoritarisme grandissant et de la fin de toute liberté d'expression (contrôle des chaînes de télévision privées par l'Etat). La lutte contre les indépendantistes tchétchènes entraîne une seconde guerre particulièrement meurtrière et de très graves atteintes aux droits de l'homme.

Une telle situation intérieure rend difficile toute politique extérieure indépendante et toute présence internationale digne de ce nom. La Russie est dans l'obligation de se rapprocher des Etats-Unis et de l'Europe afin d'obtenir un soutien financier indispensable aux réformes économiques et sociales et afin d'avoir les mains libres en Tchétchénie. Le Kremlin est donc contraint à des concessions : il doit accepter l'extension de l'OTAN vers l'Europe de l'Est à partir de 1997, l'installation de bases militaires US dans cette région et dans l'ancienne Asie centrale soviétique... Ces avancées de l'impérialisme américain signent le recul de la puissance russe et sont vécus comme une humiliation par une partie de l'opinion et des responsables politiques nostalgiques de l'empire soviétique.

Le ressentiment grandissant des citoyens et politiciens russes à l'égard des États-Unis, l'existence de relations étroites et anciennes avec le régime de Saddam Hussein (la Russie a signé pas moins de 900 contrats pétroliers avec l'Irak depuis 1996) expliquent en grande partie l'opposition de Vladimir Poutine à l'intervention américaine contre le dictateur irakien. Début 2003 le président russe annonce son intention d'user de son droit de veto pour faire échec à la résolution américano-britannique sur l'intervention militaire en Irak, il condamne l'attitude du gouvernement Bush au nom du principe de l'inviolabilité des frontières, il accuse les dirigeants américains d'enfreindre le droit international et il affirme que cette guerre risque de déstabiliser la planète. Le refus russe qui surprend les Etats-Unis par sa fermeté leur fait comprendre combien ils ont eu tort de sous estimer l'importance de la Russie sur l'échiquier international. Aujourd'hui Les deux pays conscients des avantages qu'ils pourraient retirer d'une meilleure entente, tentent de réparer leurs relations.

3. L'Union européenne :

Le développement de l'Europe communautaire est l'une des évolutions marquantes des relations internationales des cinquante dernières années. L'histoire de sa construction est une histoire mouvementée faite de blocages et de tentatives de relances. Aujourd'hui cependant grâce à ses élargissements et approfondissements successifs l'Europe communautaire est devenue l'Union Européenne, une entité politique forte de 25 pays. Peut-on dire pour autant qu'elle est aujourd'hui une puissance influente capable d'indépendance vis-à-vis des Etats-Unis?

L'Union européenne possède la puissance économique, commerciale, culturelle et démographique. Depuis la mise en circulation de l'Euro, elle est une puissance monétaire. Toutefois il manque à la construction européenne une véritable dimension militaire, politique et diplomatique. Pour expliquer cette carence, il est bon de rappeler que le projet européen s'est longtemps limité à des aspects économiques et que la plupart des pays du Vieux continent ont choisi la tutelle diplomatique et militaire des Etats-Unis en confiant leur défense à l'OTAN, une organisation chargée de protéger le continent de la menace soviétique. La volonté de faire exister l'Europe sur la scène internationale ne s'impose que tardivement et progressivement. Ainsi en 1992 le traité de Maastricht donne naissance à une Union Européenne dotée d'une "politique étrangère et de sécurité commune" (PESC). En 1997, le traité d'Amsterdam crée un Haut Représentant pour la PESC. Aujourd'hui, la constitution européenne en cours de ratification prévoit l'existence un "ministre européen des affaires étrangères" et le recours systématique au vote à la majorité qualifiée (sauf dans les domaines de la sécurité et de la défense qui restent soumis à la règle de l'unanimité). Malgré cette dizaine d'années d'effort de coopération, le bilan de la politique étrangère européenne reste maigre. André Lamassoure, député européen et ancien ministre des Affaires européennes (1993-1995) parle même « d'insignifiance », de « diplomatie du verbe », il fustige l'habitude du « chèque sans la diplomatie » qui consiste à accorder des aides financières (l'Europe est souvent le premier donateur d'aide publique avant les Etats-Unis) sans conditions politiques contraignantes, sans les utiliser comme moyen de pression pour faire entendre sa voix.⁴⁰ Selon lui, « les seuls domaines où l'Union exerce une influence mondiale sont ceux où ses membres ont accepté le transfert de compétences à son profit : le commerce et l'environnement. La création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est une idée européenne dont les Américains ne voulaient pas entendre parler. Tout comme le protocole de Kyoto sur les gaz à effet de serre. « (...) Mais ailleurs, sur les grands sujets de la guerre et la paix, de la démocratie, du développement... en quoi le monde, hors d'Europe, aurait-il été différent sans l'Union et son club de gentils membres ? » Les crises successives en ex-Yougoslavie (comme au Kosovo en 1999) qui ont nécessité l'intervention de l'OTAN et des Etats-Unis, ont été le signe le plus probant de l'impuissance de l'UE. Elle a été incapable d'assurer la paix et la stabilité à ses portes.

Ces appréciations sont sans doute à nuancer. La politique menée en Macédoine par le Haut représentant pour la PESC Javier Solana a permis une certaine stabilisation du pays. L'UE a été capable de mener des

⁴⁰ *Une politique étrangère commune : l'heure de vérité ?* Alain Lamassoure, *Politique étrangère*, 4/2002 (hiver 2002), <http://www.ifri.org/>

interventions, allant de l'opération de police (Bosnie, Macédoine) au rétablissement de l'État de droit (Géorgie) en passant par l'envoi d'observateurs militaires (Soudan).⁴¹

Une des questions principales au sujet de la politique étrangère commune européenne est celle du rôle et de la position des États Unis en Europe. La plupart des pays d'Europe de l'Ouest restent très attachés à l'Alliance atlantique tandis que les gouvernements d'Europe centrale et orientale n'ont eu de cesse d'intégrer l'OTAN pour se placer sous la protection américaine. Pourtant cette organisation a perdu sa principale raison d'être avec la fin du Pacte de Varsovie et n'en a pas retrouvé de nouvelle notamment parce que Washington l'a soigneusement tenue à l'écart de la guerre du Golfe et de l'intervention en Afghanistan.

L'existence de l'OTAN freine l'émergence d'une défense européenne commune tandis le problème des relations avec l'hyperpuissance américaine devient l'enjeu majeur dans l'affirmation d'une Europe autonome et influente sur la scène internationale comme l'a montré l'affaire irakienne.

Pour certains, cette crise a fait de notre continent une véritable puissance. La cohésion des opinions publiques unanimes pour s'opposer à la guerre en Irak a renforcé la détermination du camp du refus mené par les gouvernements allemands, belges et français. Ils ont pu empêcher les Etats-Unis de recevoir le soutien qu'ils attendaient de la communauté internationale pour leur expédition dans le Golfe. Aucun de ces pays seuls n'aurait pu obtenir un tel résultat. Leur alliance a fragilisé l'hyperpuissance américaine, désormais engagée dans une guerre d'occupation coûteuse et à l'issue incertaine. Enfin la crise irakienne aurait éveillé une conscience européenne assoupie et renforcé l'idée d'une identité commune.

Pour d'autres, la division entre d'une part ceux qui avec l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie et la majeure partie des 10 nouveaux pays membres ont soutenu la politique d'intervention américaine et d'autre part ceux qui avec l'Allemagne, la France et la Belgique s'y sont opposés a abouti à une véritable fêlure. Cette fêlure handicape aujourd'hui l'approfondissement de la construction européenne dans tous les domaines. En outre, une large partie de l'opinion publique et de nombreux politiciens ont conclu de cette profonde division sur l'Irak que le projet d'une politique étrangère commune était définitivement impossible.

Aucune de ces puissances asiatiques ou européennes n'a donc aujourd'hui la capacité d'empêcher une initiative de l'hyperpuissance américaine, elles ne peuvent que la gêner, la retarder ou la stigmatiser aux yeux de l'opinion publique internationale. D'un autre côté l'Amérique ne peut ni menacer les intérêts vitaux de ces pays, ni rompre définitivement avec eux sans se mettre en danger elle-même. La mondialisation conduit à une interdépendance extrême des économies, la lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive rend nécessaire une coopération interétatique...

⁴¹ Emmanuel Todd, *Après l'empire, essai sur la décomposition du système américain*. Gallimard, Paris, 2002, 235 p.

C. L'affirmation d'un désir de gouvernance globale par refus d'un ordre fondé sur l'hyperpuissance américaine :

1. Les Etats – Unis, un gendarme du monde au rôle de plus en plus discuté :

L'adoption par Washington d'une politique étrangère de plus en plus unilatérale suscite une forte opposition.

- **De la part des autres puissances et notamment de pays traditionnellement alliés aux EU:** Le camp du non à la politique d'intervention américaine en Irak sans l'aval de l'ONU réunit, comme on vient de le voir, non seulement la Russie et la Chine mais aussi des Etats de l'Union européenne, membres anciens du Pacte Atlantique. Le refus de la France est le moins surprenant car même si elle a soutenu Washington dans de nombreuses interventions (première guerre du Golfe, crises dans l'ex-Yougoslavie, intervention en Afghanistan de 2001), elle est par tradition une alliée rétive à l'hégémonie américaine. Par contre le non de la Belgique et de l'Allemagne, pays qui ont traditionnellement une attitude très atlantiste montre clairement que la politique de G. W Bush pose problème aux démocraties qui souhaitent voir s'appliquer le droit international et donner à l'ONU un rôle prééminent dans les relations internationales.

Cette défiance croissante vis à vis des Etats – Unis se retrouve en Amérique latine, pourtant une aire privilégiée de la puissance américaine. Dans le domaine commercial, certains pays du MERCOSUR avec comme tête de file le Brésil du président Lula da Silva rechignent à signer un traité de libre échange avec les EU et tentent d'accélérer la négociation d'un pacte commercial avec l'Europe. Dans le domaine politique, le Honduras, la République dominicaine ont suivi l'exemple de l'Espagne et ont retiré leurs troupes d'Irak.

- **Une montée de l'antiaméricanisme dans l'opinion publique internationale :** En Europe occidentale, il existe désormais une critique très virulente de la domination américaine notamment dans les milieux intellectuels. Dans un article paru dans un journal londonien, Harold Pinter célèbre dramaturge britannique, dénonce la politique menée par les Etats-Unis depuis l'élection de George W. Bush à la Présidence en novembre 2000. Il affirme que les Etats-Unis sont "la puissance la plus dangereuse que le monde ait jamais connue, un authentique *Etat voyou*".⁴²

Cet antiaméricanisme croissant explique le succès auprès du public européen des livres (*Mike contre attaque! Bienvenue aux Etats Stupides d'Amérique 2001*) ou des films (*Bowling for Columbine 2003, Fahrenheit 9/11*). de Michaël Moore qui sont une dénonciation des maux cachés du modèle américain mais aussi de l'arrogance et de l'irresponsabilité de la politique étrangère de G. W. Bush.

⁴² Harold Pinter, "le sourire du monstre", article paru à Londres dans Granta et traduit par Courrier international, n°613, août 2002.

- **Enfin l'islamisme est aussi un antiaméricanisme...**L'islamisme est un instrument de contestation anti-occidentale qui rejette surtout le modèle américain, ses valeurs libérales, son matérialisme, son impérialisme... La préoccupation des islamistes ne réside pas dans le développement d'une spiritualité. Comme l'écrit Georges Mutin, « l'islamisme n'est pas une théologie mais une idéologie politico-sociale. »⁴³ Son objectif est d'instrumentaliser la religion afin de reprendre en main une société qui est en passe de s'occidentaliser. Les islamistes s'inspirent de la religion musulmane, de la tradition pour construire les bases d'une société nouvelle échappant aux influences étrangères. Pour y parvenir, ils préconisent une refonte totale de la société qui doit se soumettre à la loi islamique (la Charia). Pour certains islamistes, l'action terroriste est devenue un mode d'expression politique et ils visent en priorité l'Amérique comme l'ont montré les attentats du 11 septembre. Cet anti-américanisme s'est trouvé renforcé par l'attitude des Etats-Unis dans la crise irakienne.

Les excès de la politique de G. W. Bush ont donc fait prendre conscience du risque qu'il existe à laisser le monde entre les mains d'une seule puissance. Une puissance dominante, quelle qu'elle soit, a naturellement tendance à confondre son intérêt et l'intérêt de la communauté internationale. Un ordre du monde qui ne satisfait pas les aspirations de la plus grande majorité n'est pas viable sur le long terme et il est susceptible d'être remis en cause par ceux dont la voix n'a pas été entendue. Il ne suffit pas que le système international retrouve un certain équilibre relationnel tout en demeurant un espace où peuvent s'affronter les peuples. Les Etats ne peuvent plus régler seuls tous les problèmes à l'heure de la mondialisation. C'est pourquoi le désir grandit d'un ordre mondial fondé sur une « gouvernance globale » avec une ONU, qui serait effectivement gardienne de la sécurité collective comme avait semblé le vouloir les Etats-Unis en 1991.

2. L'Onu peut-elle être le gardien de la sécurité collective ?

Cette idée d'une gouvernance globale qui s'impose aujourd'hui dans de nombreux esprits permettrait de régler les problèmes de la planète d'une manière plus démocratique.

- **L'ONU connaît un certain renouveau :** Le conseil de sécurité, dont l'action avait été largement entravée par les vetos systématiques des Etats-Unis et de l'URSS pendant la guerre froide peut fonctionner à nouveau à partir de la fin des années 80. Dans le monde de l'après guerre froide, l'organisation des Nations Unies effectue plus d'interventions que pendant les quarante années qui ont précédé. Son bilan est de 36 opérations de maintien de la paix au cours de cette dernière décennie contre 14 entre 1945 et 1989. Après 8 ans de conflit, l'organisation des Nations unies parvient aussi à imposer un cessez-le-feu à l'Iran et à l'Irak en août 1988 et les casques bleus reçoivent le prix Nobel de la paix

⁴³ Georges Mutin, *Du Maghreb au Moyen-Orient, un arc de crises*, La Documentation photographique n° 8027, juin 2002.

(1988) pour leur action. Enfin les grandes puissances font une démonstration spectaculaire de leur cohésion lors de l'invasion par l'Irak du Koweït en août 1990. C'est en effet à l'unanimité que le conseil de sécurité vote une résolution créant une force multinationale d'intervention. La première guerre contre l'Irak et son chef Saddam Hussein est donc une guerre au nom de l'ONU et elle rallie une large coalition, même si les principales troupes sont américaines.

Mais aujourd'hui l'ONU est de nouveau une institution en crise et cette crise ne s'explique pas par la seule faute d'Etats-Unis n'hésitant pas à mener des guerres sans l'accord de la communauté internationale.

- **C'est une institution fragile** : Sa légitimité est discutable. Le conseil de sécurité qui est l'organe essentiel de décision comporte cinq membres permanents qui disposent du droit de veto et des membres élus qui n'ont qu'un vote simple. Cet équilibre reflète une configuration de forces issues de la victoire de 1945, il ne prend pas en compte l'affirmation de nouveaux pôles de puissance et il ne respecte pas le principe de l'égalité de la charte des Nations Unies.

Il n'existe pas d'armée onusienne. En effet, la charte de San Francisco prenant acte de la souveraineté des Etats n'a pas prévu la création d'une armée permanente mais seulement la mise à disposition de contingents nationaux sous une direction internationale. De multiples tentatives ont été faites pour remédier à ce problème, en vain.

Ses ressources financières sont précaires : L'ONU comme toute organisation interétatique doit son financement aux Etats qui contribuent de manière proportionnelle à leur capacité. Plusieurs Etats se plaignent de payer trop comme les Etats –Unis et le Japon. Dans les années 1990, l'ONU est au bord de la faillite. D'un côté, on a une explosion des opérations de maintien de la paix, de l'autre un non-paiement ou un retard de paiement des 2/3 des Etats. Aujourd'hui la situation s'est normalisée mais cela montre bien la fragilité de cette institution et pose la question de sa dépendance.

- **Dans son action, l'Onu se heurte à la souveraineté des Etats.** Le droit international actuel pose comme principe le respect de la souveraineté des Etats. La force légitime appartient à l'Etat. Toute opération de maintien de la paix se heurte donc à l'interdiction inscrite dans la charte d'ingérence dans les affaires d'un Etat or la plupart des conflits actuels sont des guerres civiles. Le droit d'ingérence humanitaire qui depuis 1990 permet de définir des couloirs humanitaires, ne rend possible que des actions très limitées. Pour imposer des règles aux Etats, il faudrait dépasser la souveraineté nationale, qui est encore la base du droit international. Cela n'est possible que si l'on parvient à définir des valeurs universelles, communes à une humanité ainsi considérée comme supérieure aux Etats. Il faudrait donc changer la charte et l'ONU si on veut une « gouvernance globale ». Cependant toutes les réformes proposées restent très modestes même si

certains gouvernements se disent prêts à accepter des limites la souveraineté des Etats en « cas ce violations graves des droits de l'homme et du droit humanitaire ». ⁴⁴

3. D'autres avancées pour un ordre international assurant une sécurité collective fondée sur le droit ?

L'intégration régionale apparaît aujourd'hui comme une solution efficace pour assurer la paix au moins dans une partie du monde. La plupart des continents sont aujourd'hui structurés en alliances régionales interétatiques comme le Mercosur (pays d'Amérique latine ou ANASE (Association des nations de l'Asie du Sud Est). Ces associations ont pour le moment une dimension purement économique mais diminuent le risque de conflits interétatiques. Seule, l'Union Européenne apporte la preuve que l'intégration régionale peut-être une solution d'avenir pour instaurer une paix durable.

Un autre progrès récent est la mise en place d'une justice internationale, capable de traquer les criminels contre l'humanité par-delà les frontières. Fondée en 1998, la Cour Pénale Internationale (CPI) a pour lourde mission de juger les auteurs de génocide, de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité. Cette institution est née à la suite d'autres tribunaux pénaux internationaux (TPI) chargés de juger les responsables de « purification ethnique » en Bosnie en 1992-1995 ou au Rwanda en 1994.

Enfin, Les ONG pourraient être de plus en plus étroitement associées au fonctionnement des organisations internationales. Ce sont d'ailleurs certaines ONG qui avec l'aide de l'ONU ont été à l'origine de la mise en place de la C.P.I.

Ainsi, la tentative de régulation proposée en 1991 par les Etats –Unis n'a pas abouti car elle a été initiée et dévoyée par une puissance hégémonique, car elle est contestée par des Etats et d'autres forces qui aujourd'hui affirment leur influence sur la scène internationale. Dès lors, sur une planète marquée par la mondialisation, par l'instabilité et par le désir d'une gouvernance globale émergent de nouvelles tendances. Elles donnent une configuration inédite aux relations internationales. C'est l'autre aspect du « nouvel ordre mondial ».

III. Le « nouvel ordre mondial » comme histoire des tendances nouvelles qui structurent les relations internationales:

Aujourd'hui, les relations internationales ne ressemblent guère à ce qu'elles étaient au temps de la guerre froide et certains historiens préfèrent parler d'un nouveau désordre plutôt que d'un nouvel ordre mondial.

⁴⁴ Jacques Chirac, président de la République française, discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, septembre 2003.

A. De nouveaux défis ?

1. Des déséquilibres économiques et sociaux croissants :

Le problème de l'inégal développement n'est pas nouveau. Mais il est devenu aujourd'hui une des sources majeures d'instabilité dans le monde.

Alors que depuis les années 60, la richesse s'est considérablement accrue sur Terre, les disparités économiques entre les peuples n'ont fait qu'augmenter. L'écart de revenu par habitant entre les pays industrialisés et les pays en développement a plus que triplé entre 1960 et 2000. Sur plus de 6 milliards d'êtres humains, 2.8 milliards soit quasiment la moitié ont moins de 2 \$ en poche pour vivre chaque jour et 1/5ème moins de 1\$.⁴⁵ A l'inverse, les habitants des contrées les plus prospères qui ne représentent que 15 % de la population mondiale, consomment plus de la moitié de l'énergie vendue, possèdent 80 % des ordinateurs portables et constituent 90 % des utilisateurs d'internet. Le revenu moyen des 20 Etats les plus riches est 37 fois plus élevé que celui des 20 Etats les plus pauvres.

Depuis peu de nouveaux problèmes s'ajoutent aux traditionnels obstacles socioéconomiques, démographiques et politiques entravant la marche des nations les plus démunies vers le développement. Ainsi la prolifération des maladies infectieuses notamment celle du sida est devenue un élément très préoccupant. L'épidémie menace l'espérance de vie de millions de personnes : deux millions de morts et 4 millions de personnes sont infectées par le virus chaque année en Afrique. Cette expansion de la maladie a de graves conséquences économiques car elle touche d'abord les jeunes et les adultes (15-49ans), c'est-à-dire les tranches d'âge les plus productives. Les économistes ont estimé que dans un pays où 8 % de la population est infectée, le PIB était aussitôt amputée de 0.4% En Tanzanie et en Zambie, certaines entreprises ont calculé que le sida leur coûtait la moitié de leurs bénéfices. Le sida devient un danger majeur non seulement pour la croissance économique mais aussi pour la cohésion sociale et l'équilibre démographique des pays les plus touchés.

Face à l'aggravation de la situation sanitaire, sociale et économique des pays les moins avancés, la communauté internationale reste divisée tandis que les aides publiques et privées sont en pleine régression.

2. Des violences aux formes nouvelles ? :

Les violences ont toujours existé, toutefois leur nature a évolué et l'espoir de les endiguer s'est estompé. Depuis 1966, et l'attaque d'un avion EL- Al sur l'aéroport d'Athènes par un commando palestinien, le terrorisme est lié dans les esprits à l'instabilité au Moyen Orient . Elle explique en effet 90% des attentats

⁴⁵ Rapport du comité de développement de la Banque mondiale avril 2001.

d'origine étrangère en Europe ⁴⁶. Ce terrorisme a pris une dimension nouvelle à la fin des années 90 avec l'apparition de nouveaux courants islamistes. Sans véritable projet politique, ces mouvements radicaux réclament une stricte application des principes religieux de l'Islam, prônent « la guerre sainte contre l'Occident » et visent surtout les Etats - Unis. Le réseau terroriste al-Qaïda créé par Oussama Ben Laden, un milliardaire Saoudien appartient à cette mouvance. Il a développé une nouvelle forme de terrorisme international illustrée de façon spectaculaire et dramatique par les attentats du 11 septembre 2001. Dirigée contre les Américains mais aussi leurs alliés, ces tentatives de subversion par la violence aveugle ont mis en lumière la nécessité d'une lutte renforcée à l'échelle mondiale. Cependant les actes terroristes les plus récents (Djerba, Bali en 2002, ou ceux de Riyad et Madrid en 2003) montrent toute la difficulté d'y faire face. Si le terrorisme ne peut-être combattu qu'avec des moyens policiers ou militaires, la communauté internationale doit aussi le comprendre pour s'attaquer aux racines de ce fléau.

L'attentat terroriste est un acte à la fois politique et criminel.⁴⁷ Son caractère souvent tragique rend difficile son analyse objective. Il est donc très difficile pour les Nations Unies d'en donner une définition. Les pays occidentaux affirment qu'il est un acte criminel dont les motivations sont absolument indéfendables ; certains pays du Tiers-monde répliquent qu'il faut prendre en compte des circonstances particulières (problèmes économiques et politiques).

Le terrorisme est une forme de l'action politique qui se présente soit comme un préalable, soit comme un substitut à la guerre⁴⁸. Dans le cadre d'un Etat, il est éminemment subversif et vise à saper les valeurs et les institutions établies, il peut déboucher sur une guerre civile. A l'échelle internationale, il se conçoit comme une stratégie de pression sur les gouvernements ou les organismes internationaux. L'attentat terroriste est devenu une technique particulière de communication qui sert par la violence à s'imposer dans le système médiatique, à instrumentaliser presse, radio, télévision... C'est pourquoi le choix des actions à mener semble se faire désormais en fonction de leur impact médiatique supposé (attentats du 11 septembre).

Depuis ces vingt dernières années, le terrorisme ainsi que toutes les autres formes de violences (guerres civiles etc.) ont perdu de leur substrat idéologique. Nombre de mouvements armés se réclament de doctrines aux contours flous ou syncrétiques. Le « Sentier lumineux » au Pérou, les Zapatistes au Chiapas enchevêtrent marxisme, nationalisme et indigénisme, les Serbes de Bosnie mêlent le nationalisme à des valeurs culturelles comme la religion. Certains n'ont aucun repères idéologiques : les bandes armées qui se déchiraient pour le

⁴⁶ Pascal Boniface *Atlas des relations internationales*, Hatier, novembre 2003 p56-57

⁴⁷ Pascal Boniface, op. cit.

⁴⁸ Pascal Boniface, op. cit. p 176.

pouvoir au Libéria s'étaient dotées de surnoms dignes de la guerre des étoiles ou empruntés aux jeux vidéos.⁴⁹

Selon les politologues, la plupart des violences actuelles auraient comme fondement essentiel une revendication identitaire. La guerre civile qui a ensanglanté la Yougoslavie ou encore la guerre de Tchétchénie en sont des exemples frappants. André Kaspi remarque que le terrorisme contemporain « vise à conforter un sentiment identitaire, donc le séparatisme qui repose sur l'appartenance ethnique »⁵⁰. Des revendications identitaires sous-tendent ainsi les attentats du 11 septembre.

3. Le développement durable, un nouvel enjeu pour la sécurité internationale ?

Mieux gérer les ressources naturelles à l'échelle locale mais aussi à l'échelle de l'humanité apparaît dorénavant comme une nécessité. Lancé en 1987 par la commission mondiale sur l'environnement et le développement, le concept de développement durable est une interrogation majeure de nos sociétés.⁵¹ Elles sont confrontées aux conséquences néfastes de la croissance économique (l'effet de serre, pollution de l'eau...). Ces problèmes ont un caractère transnational et leurs effets à long terme engagent l'avenir de l'humanité. Pour autant ces difficultés ne sont pas récentes. Leur place est simplement devenue plus importante et les revendications des écologistes plus audibles notamment parce que les dangers liés à l'affrontement EST /OUEST se sont évanouis et parce que le fort dynamisme démographique et économique des pays en développement surtout asiatiques accroît chaque jour les menaces sur l'environnement.

L'essor de leur industrie et de leurs villes se fait dans un cadre qui ignore souvent la protection de l'environnement en partie pour des raisons de coût. Dans les riches pays du Nord, des mesures ont pu être prises pour limiter les effets les plus néfastes de l'industrialisation et de l'urbanisation mais elles restent largement insuffisantes.

Une approche de ces problèmes à l'échelle de la planète apparaît nécessaire et la plupart des Etats, au sein des organisations internationales, s'accordent à privilégier le principe de précaution. Mais certaines grandes puissances comme les Etats-Unis ou le Japon sont réticents à appliquer les normes définies dans les conférences internationales. En 1997, à Kyoto alors que la plupart des grands pays industriels s'étaient

⁴⁹ Jean François Soulet, Sylvaine Guinle-Lorinet *le monde depuis la fin des années 60*, Armand Colin Paris 380 p

⁵⁰ Jean Baptiste Duroselle, André Kaspi, *Histoire des relations internationales de 1945 à nos jours*, Armand Colin Paris, 685 p.

⁵¹ En 1987, la Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (World Commission on Environment and Development, WCED) publiait le Rapport Brundtland, du nom de sa présidente, Gro Harlem Brundtland, et intitulé «Our Common Future». Ce document est devenu la conception directrice du développement durable tel qu'on l'entend aujourd'hui encore.

Le Rapport Brundtland constate que les problèmes environnementaux les plus graves à l'échelle de la planète sont essentiellement dus à la grande pauvreté qui prévaut dans le Sud et aux modes de consommation et de production non durables pratiqués dans le Nord. Il demande une stratégie qui permette de conjuguer développement et environnement. Ce processus est défini par le terme de «sustainable development», qu'on a traduit par la suite par «développement durable» et dont on donne la définition suivante:

«Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leur propres besoins».

engagés à réduire de 5 % leurs émissions de gaz à effet de serre, les Etats-Unis ont refusé de ratifier le protocole final. Toutes les conférences qui se sont succédées depuis cette date ont été vouées à l'échec (La Haye 2000, conférence de Johannesburg août 2002) se heurtant à des refus de la part d'Américains qui n'acceptent pas de diminuer leur consommation d'énergie.

A l'échelle régionale ou locale, de nombreuses tensions politiques sont liées à des problèmes environnementaux ou à la gestion des ressources naturelles. Le contrôle des nappes aquifères est un enjeu important du conflit israélo-palestinien, enjeu qui ne peut être ignoré dans les tentatives que fait la communauté internationale pour ramener la paix.

C'est le point commun des défis que le monde rencontre aujourd'hui : l'imbrication plus forte du local et du mondial.⁵² Que les causes des problèmes soient internes aux Etats (pollution, guerres civiles, guérillas...) ou externes à ceux-ci, leurs conséquences s'envisagent désormais à l'échelle mondiale.

B. L'Etat un acteur dont l'influence décline?

Face à ces nouveaux défis, l'Etat semble affaibli. Il apparaît incapable d'apporter une réponse efficace aux menaces terroristes et environnementales, impuissant à préserver son autonomie ainsi que son intégrité territoriale.

1. L'Etat, un acteur traditionnel des relations internationales:

Pendant des siècles, l'Etat a été l'acteur principal sur la scène internationale. En 1962, Raymond Aron affirme que «les relations entre Etats sont par définition (...) des relations entre nations. (...) Dans la formule relations internationales, la nation équivaut à n'importe quelle collectivité territorialement organisée, disons provisoirement que les relations internationales sont des relations entre unités politiques».⁵³ Cette suprématie de l'Etat daterait des traités de Westphalie (1648) qui ont défini un nouvel ordre européen : à cette date l'idée d'un Empire universel s'effondre et les traités reconnaissent implicitement la souveraineté des Etats par rapport à l'Empereur et au Pape.

2. L'Etat actuel, un organisme déstructuré par les flux internationaux :

L'Etat se définit encore aujourd'hui comme une entité spatiale délimitée par des frontières sur laquelle vit un peuple et dont le gouvernement effectif est reconnu juridiquement au niveau international. Néanmoins dans

⁵² Diane Ethier, *Introduction aux relations internationales*, presses Universitaire de Montréal, Montréal, 2003, 279 p.

⁵³ Raymond Aron. *Paix et guerre entre les nations*, Paris Calmann-Lévy, 1962.

le monde actuel, cette définition est mise à rude épreuve. Les frontières ont aujourd'hui une très grande perméabilité. Deux exemples illustrent cette situation:

Avec l'essor des nouvelles technologies de communication notamment l'Internet et les satellites, l'Etat n'a plus les moyens de protéger son territoire des incursions étrangères. La circulation des informations sur Internet double tous les 100 jours.⁵⁴ Parallèlement à la vitesse, le coût de la connexion s'est effondré. Les effets sont spectaculaires ; les idées circulent plus librement même entre les individus vivant sous un régime autoritaire. Toutefois les excès se multiplient (sites pédophiles, sites d'apologie du nazisme, du terrorisme, virus informatique, piratage de données...). Le difficile contrôle d'Internet par les autorités publiques montre que le cadre étatique comme moyen de régulation ne correspond pas à la nature de ce vecteur d'informations. Cette absence de maîtrise est d'autant plus accentuée que le cyberspace se développe sans qu'existe une réglementation internationale.

Quant aux flux migratoires, ils deviennent de plus en plus intenses. L'immigration s'est mondialisée en raison de l'accroissement des déséquilibres socio-économiques à l'échelle planétaire, de l'instabilité politique et des guerres civiles ou interétatiques. Ces phénomènes ajoutés aux progrès des moyens de communication incitent au départ les populations menacées. Les Etats ne parviennent plus malgré des législations sans cesse renforcées à assurer le contrôle de leurs frontières. Par ailleurs, ces flux génèrent une économie souterraine qui échappe au contrôle des pays d'accueil.

3. Le débat sur la souveraineté de l'Etat

La question du rôle actuel de l'Etat sur la scène internationale est aujourd'hui l'objet d'intenses débats.

Pour certains, le déclin de l'Etat est inéluctable. Selon Bertrand Badie⁵⁵, l'Etat est remis en cause par la mondialisation et par la montée des particularismes, il a perdu une grande partie de ses fonctions. La multiplication et l'intensification des réseaux ouvrent la voie à d'autres formes d'action et d'association.

Pour d'autres au contraire, l'Etat n'est ni mort, ni moribond car:

- les processus de déréglementation et de dérégulation qui favorisent la mondialisation sont voulus par les Etats eux-mêmes. C'est le cas de l'abaissement des tarifs douaniers décidé lors des accords du GATT.
- l'Etat aide à la compétitivité des entreprises installées sur son territoire en contribuant à l'effort de formation de la main d'œuvre, à la construction et à l'entretien des infrastructures de transport.
- si la mondialisation est source de contraintes, les Etats en tirent aussi profit ; la globalisation financière a accru les possibilités de financement de leurs déficits budgétaires.

⁵⁴ Jean Baptiste Duroselle, André Kaspi, op. cit. p589.

⁵⁵ Bertrand Badie, *la fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Fayard Paris, 1997, 276 p.

De fait, plutôt qu'à un déclin irrémédiable de l'Etat, on assiste à une redéfinition de son rôle au sein des sociétés. L'Etat n'a pas disparu. Au contraire, le processus de mondialisation l'a renforcé en l'obligeant à se concentrer sur ses missions essentielles. Yves Lacoste affirme même que « la mondialisation constitue (...) une opportunité nouvelle pour donner une cohésion renforcée à la nation ». ⁵⁶ A présent les fonctions de l'Etat sont donc d'attirer les capitaux et la main d'œuvre et de créer les conditions du développement économique des entreprises. L'Etat se doit d'être visionnaire. C'est à lui d'avoir des objectifs à long terme, d'anticiper, d'avoir une stratégie globale, de renseigner et aider les entreprises dans la conquête de nouveaux marchés. La stratégie économique a pris la place de la stratégie militaire. ⁵⁷ Les Japonais avait d'ailleurs dévolu ce rôle au MITI (Ministry of international Trade and Industry). En revanche, l'Etat doit renoncer à ses missions les moins déterminantes et limiter ses interventions. Il doit aussi rester le garant de l'équité territoriale en corrigeant au besoin les inégalités spatiales de développement.

C. Le rôle croissant d'autres acteurs internationaux :

Les historiens, les politologues parlent beaucoup d'une diversification des acteurs sur la scène internationale. Nombre de ces protagonistes existent en fait depuis longtemps mais ce qui est nouveau c'est l'étendue et la nature de leur influence : aujourd'hui ils viennent s'interposer dans les relations interétatiques et dans les rapports entre les Etats et les grandes organisations internationales. Aucun responsable politique ne peut raisonnablement les ignorer quant il prend une décision.

1. Les acteurs légaux, c'est à dire reconnus par le droit international :

Les organisations intergouvernementales (OIG) existent depuis le XIX^e siècle et elles procèdent entièrement des gouvernements. C'est la plus grande interdépendance politique, économique des Etats qui a rendu indispensable ces OIG. Aujourd'hui, on en compte près de 400, soit deux fois plus que de nations souveraines. Ces organisations jouent un rôle majeur dans les relations internationales comme l'Organisation des Nations Unies (ONU) ou l'Union européenne. C'est aussi le cas de l'OMC qui par son action favorise la mondialisation de l'économie ou encore du G7/G8 qui fonctionne actuellement comme une sorte de directoire économique et politique du monde.

L'organisation non gouvernementale (ONG) est une association privée à but non lucratif. Elle intervient dans le domaine social, politique, juridique, sportif ou humanitaire : Médecins sans frontières, Amnesty

⁵⁶ Revue française de géoéconomie n°1, 1997.

⁵⁷ Jean Baptiste Duroselle, André Kaspi, op. cit.

international, le comité international olympique... Leur action a été primordiale pour mettre en place certaines grandes règles internationales. Ainsi, 150 ONG par leur action conjointe ont contraint 137 pays à signer une convention interdisant la production et l'usage de « mines antipersonnel » (1997). Toutefois il ne faut pas exagérer l'affaiblissement de l'Etat face aux ONG. Théoriquement autonomes, les ONG humanitaires sont tributaires de financements publics (60 % en moyenne). Cette dépendance peut conduire à leur instrumentalisation par certains Etats. On peut parfois se demander si l'Etat ne s'efface pas volontairement pour agir plus discrètement par d'autres moyens.

2. Les autres acteurs et l'émergence d'une opinion internationale:

*Les sociétés transnationales*⁵⁸ ont elles des objectifs lucratifs. Elles peuvent avoir un poids économique énorme. Le chiffre d'affaires de Général Motors est largement supérieur au PNB de pays comme l'Arabie Saoudite ou la Turquie. Les dix plus grandes multinationales (pétrolières, automobiles, informatiques) ont un chiffre d'affaires supérieur au PNB de 164 Etats membres de l'ONU. De ce fait, ces firmes peuvent s'opposer aux Etats voir mettre des Etats sous leur dépendance. A titre d'exemple on peut rappeler la place qu'occupaient et qu'occupent encore certaines compagnies américaines dans la vie politique des Etats d'Amérique centrale. Aujourd'hui, les multinationales sont critiquées par les opposants à la mondialisation qui dénoncent leur attitude guidée essentiellement par la recherche du profit au détriment de l'intérêt des populations. Les relations entre les multinationales et les Etats sont complexes. Ces deux entités sont liées par la solidarité et la complémentarité. La réussite des entreprises dépend souvent de l'Etat : les chefs d'Etat n'hésitent pas à l'occasion de leurs déplacements internationaux à se comporter comme des représentants de commerce pour le compte des entreprises de leur pays.

Les individus (hormis «les grands hommes » politiques) ne sont pas habituellement considérés comme des acteurs primordiaux dans les relations internationales.⁵⁹ Cependant aujourd'hui, ils exercent une influence de plus en plus importante sur les décisions prises par les Etats. Des figures morales (Rigoberta Menchu, Nelson Mandela) des stars de cinéma ou de la chanson en raison de leur charisme personnel parviennent à sensibiliser l'opinion publique internationale à un certain nombre de problèmes (droits de l'homme, conflits, apartheid en Afrique du sud). Par ailleurs, le charisme personnel d'un leader accroît fortement l'influence mondiale d'une organisation étatique ou non étatique. Le pape Jean Paul II, personnalité plus médiatique que ses prédécesseurs, a nettement accru l'influence de l'Eglise catholique.

On assiste aujourd'hui à la naissance d'une *opinion publique mondiale* consciente des enjeux économiques et politiques de la mondialisation. Par exemple, de nombreux sommets des grands pays

⁵⁸ Terme préféré à multinationale par Laurent Carroué, *Géographie de la mondialisation* Armand Colin, Paris 2002, 254 p.

⁵⁹ Pascal Boniface, op. cit p39.

industrialisés ont été l'occasion pour les tenants de l'altermondialisme de se rassembler et de manifester parfois violemment devant les télévisions du monde entier. Ils cherchent à mobiliser l'opinion publique à l'échelle de la planète et à se structurer afin de proposer des solutions concrètes aux multiples problèmes posés par les excès de la globalisation.

3. Les acteurs internationaux illégaux et illégitimes :

Créées sur une base locale ou nationale, les *mafias* ont tendance aujourd'hui à développer leur action à l'échelle de la planète. C'est le cas de la Cosa Nostra sicilienne ou des Yakusas japonais qui ont constitué un réseau international. Une mafia fonde sa fortune sur le trafic de tous les produits dont la vente ou la production sont interdites par l'Etat et les grandes organisations internationales (drogues, êtres humains). Certains pays apparaissent gangrenés par ces réseaux illicites : l'économie clandestine représenterait 40 % de l'économie russe. L'internationalisation a non seulement permis aux mafias de faire fortune grâce à divers trafics mais aussi de se mettre à l'abri de l'action coercitive de leur nation d'origine. La convention contre la criminalité signée en décembre 2000 par 124 gouvernements montre la prise de conscience des Etats ainsi que l'ampleur que revêt le développement de ce banditisme à travers le monde.

Les attentats du 11 septembre ont révélé que des *groupes politico-militaires* s'étaient eux aussi organisés en réseaux internationaux clandestins et qu'ils pouvaient avoir un impact considérable sur la scène internationale. Pour les combattre la coopération internationale est essentielle, c'est pourquoi le conseil de sécurité a adopté en janvier 2002 une résolution qui impose le gel des avoirs financiers des membres présumés d'Al-Qaïda.

L'analyse des réalités de la vie internationale met en évidence un jeu éminemment complexe. Il est difficile de conclure de façon certaine sur les évolutions en cours. Cependant la multiplication des acteurs est aujourd'hui un phénomène incontournable. L'Etat doit repenser sa place et son action en politique étrangère. Cette articulation entre le rôle de l'Etat et celui des autres acteurs est un enjeu d'étude primordial.

Conclusion :

Cette mise au point met en évidence quelques idées dans la perspective qui est celle de l'enseignant du secondaire.

Elle montre que le concept de *nouvel ordre mondial* doit être appréhendé avec les élèves de terminale dans sa double acception. Ce concept doit d'abord être compris comme une tentative de régulation du monde par une

hyperpuissance sortie victorieuse de la guerre froide. L'effort américain voit ses objectifs et ses moyens évoluer. En effet, les Etats-Unis confrontés au nouveau contexte géopolitique, perçoivent dès le début des années 90 toute la difficulté qu'il y a à établir une paix américaine fondée sur le respect des valeurs démocratiques, du droit international et surtout du multilatéralisme. Ils préfèrent alors s'engager dans une voie plus dangereuse, celle de l'affirmation brutale de la puissance et recourir à la guerre préventive.

Un cours sur le *nouvel ordre mondial* ne saurait se résumer cependant à faire l'histoire des tentatives de Washington pour assurer une certaine sécurité collective. Notre planète se structure aujourd'hui autour de logiques nouvelles, qui échappent largement à la toute puissance américaine. Ces logiques doivent être analysées en complémentarité et /ou dans le prolongement du programme de géographie où elles sont largement présentes. C'est dans cette confrontation féconde que les lycéens pourront trouver quelques clefs de lecture du monde contemporain et donc du *nouvel ordre* qui régit les relations internationales. Le chapitre sur le *nouvel ordre mondial*, plus que les autres sans doute, montre la légitimité et la cohérence étroite d'un enseignement conjoint de l'histoire et de la géographie.

L'étude de la période post guerre froide doit conduire le professeur de terminale à une certaine prudence. L'histoire du *nouvel ordre mondial* est une histoire en train de se faire ; les évolutions qui se dessinent aujourd'hui sont encore largement incertaines et posent de redoutables problèmes d'interprétation. Les outils conceptuels, les grilles de lecture sont en cours d'élaboration et donnent lieu à de nombreux débats.

Toutefois, il serait dommage que l'enseignant arguant de ces difficultés se laisse aller à la frilosité et se refuse à aborder ce *nouvel ordre international* dans toute sa complexité. Le professeur d'histoire et de géographie est un professionnel qui garde toute sa légitimité pour donner du sens aux évolutions en cours. Il lui est tout à fait possible de par ses compétences d'analyser cet ordre du monde en gestation, de le mettre en perspective, d'apporter les nuances qui s'imposent et de le replacer dans le champ des interprétations multiples. L'enseignant saisira cette opportunité pour expliquer à ses élèves que les idées énoncées ne sont qu'un état de la question à un moment donné. D'autres interprétations ou analyses peuvent venir enrichir ou infirmer ses propos dans un avenir plus ou moins proche. L'histoire et la géographie sont des disciplines qui comme beaucoup d'autres sont le produit de postulats et d'interprétations toujours susceptibles de remises en cause. C'est une dimension qu'un élève de terminale doit pouvoir comprendre à la veille de son entrée dans l'enseignement supérieur.

BIBLIOGRAPHIE :

I. Instruments de travail :

- Boniface Pascal. , *Atlas des relations internationales*, Hatier, Paris, 2003.
- Vaïsse Maurice (dir) *dictionnaire des relations internationales au XX e siècle*, Paris Armand Colin, coll. dictionnaires, 2000.

II. Ouvrages ou articles sur les relations internationales :

- Attar Frank, *De Nuremberg à la fin du XXe siècle*, Nouvelle histoire des relations internationales, ouvrage à paraître.
- Duroselle Jean-Baptiste et Kaspi André, *Histoire des relations internationales de 1945 à nos jours*, Armand Colin, « Classic », Paris, 2002, p 377.
- Enseigner l'histoire contemporaine », *Historiens & géographes*, n^{os} 375 de juillet-août 2001 et 376 de septembre-octobre 2001 (article de R. Franck, réflexions sur les relations internationales.
- Milza Pierre, *Les Relations internationales (1945-1973)*, Hachette, « Carré-Histoire », Paris, 1996, 240 p.
- Vaïsse Maurice, *Les Relations internationales depuis 1945*, Armand Colin, « Cursus », Paris, 2002, 250 p.

III. Ouvrages sur les problèmes du monde contemporain et le nouvel ordre international :

- Boniface Pascal. , *Le monde contemporain : Les grandes lignes de partage*, Paris, PUF, 2003, 256 p
- Kaminsky Catherine et Kruk Simon, *Le nouvel ordre international*, P.U.F, Que sais je ? , 1994, 127 p.
- Kepel Gilles, *Jihad*, Gallimard, « Folio actuel », Paris, 2003, 751 p.
- Lafay Frédérique, *L'ONU*, PUF, « Que sais-je ? », Paris, 2003, 128 p.
- Martinez-Gros Gabriel et Valensi Lucette, *L'Islam en dissidence. Genèse d'un affrontement*, Seuil, « L'univers historique », 2004, 336 p.
- Moreau Defargues Philipe, *l'ordre mondial*, Armand Colin, collection U, Paris, 2003, 200 p.
- Georges Mutin, *Du Maghreb au Moyen-Orient, un arc de crises*, *La Documentation photographique* n° 8027, juin 2002.
- Soulet Jean François et Guinle-Lorinet Sylvaine, *le monde depuis la fin des années 60*, Armand Colin, collection U, Paris 1998, 380 p.

